



# Rapport de Gestion

Mesdames, Messieurs et Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous réunir en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts, et de la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée par la Loi 20-05, notamment ses titres IV ET V et de leurs articles 107 et suivants et des articles 29 et suivants des statuts BMCE Bank, pour vous rendre compte de l'activité de BMCE Bank au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la Loi ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais impartis.

## ACTIVITE ET RESULTATS DE LA BANQUE

### AU 31 DÉCEMBRE 2013

#### 1. Résultats et Indicateurs Bilantiels Consolidés

##### Réalisations Financières du Groupe BMCE Bank

Le Total Bilan du Groupe BMCE Bank s'élève, au 31 décembre 2013, à DH 237 milliards contre DH 231 milliards en 2012, soit une hausse de +2,5%.

Les capitaux propres part du Groupe BMCE Bank s'établissent à 14 899 MDH au 31 décembre 2013 contre 14 262 MDH en 2012, en progression de +4,5%

La Banque a également renforcé ses fonds propres complémentaires en levant DH 1 milliard additionnel en dette subordonnée sur le marché local au premier semestre 2013.

Le périmètre de consolidation a vu un renforcement dans le capital du Groupe Bank Of Africa, passant de 65,0% à 72,6% et la consolidation pour la première fois de BMCE Euroservices, filiale récemment créée pour fédérer l'ensemble des représentations de la Banque en Europe adressant le marché des Migrants Résidents à l'Étranger.

L'encours des crédits consolidés s'est accru de +7,6%, passant de DH 138,8 milliards en 2012 à DH 149,4 milliards en 2013.

Les dépôts de la clientèle ont progressé de +2,9% sur la même période s'établissant à DH 148,8 milliards contre DH 144,6 milliards en 2012.

Concernant les réalisations financières consolidées, le Produit Net Bancaire s'élève à 9 891 MDH au 31 décembre 2013 contre 9 018 MDH en 2012, soit une progression de +9,7%.

Le Résultat Brut d'Exploitation enregistre une hausse de près de +10%, s'élevant à 3 936 MDH en 2013.

Le coût du risque affiche une croissance de +17%, à 1 295 MDH au 31 décembre 2013 contre 1 108 MDH l'année dernière. Il intègre une PRG brute de 503 MDH en 2013 constituée en social, contre 217 MDH en 2012, portant ainsi l'encours de la PRG globale à 976 MDH.

Le Résultat Net Part du Groupe -RNPG- ressort en hausse de +33% s'établissant ainsi à 1 231 MDH en 2013, contre 922 MDH en 2012.

Le Résultat du Groupe s'inscrit en progression de +19% s'établissant à 1 881 MDH en 2013, contre 1 578 MDH en 2012.

##### Contribution des Filières au Résultat Net Part de Groupe

Les contributions au RNPG par filière se présentent comme suit :

CONTRIBUTIONS CONSOLIDEES	Déc 13	%Str	Déc 12	%Str	VAR
<b>Activités au Maroc</b>	<b>657</b>	<b>53%</b>	<b>469</b>	<b>51%</b>	<b>40%</b>
BMCE Bank	441	36%	285	31%	55%
<b>Activités Filialisées</b>	<b>216</b>	<b>18%</b>	<b>184</b>	<b>20%</b>	<b>17%</b>
SFS	120	10%	114	12%	5%
GABA	66	5%	44	5%	52%
Autres*	29	2%	26	3%	11%
<b>Activités à L'étranger</b>	<b>574</b>	<b>47%</b>	<b>453</b>	<b>49%</b>	<b>27%</b>
Europe	70	6%	50	5%	38%
Afrique	504	41%	402	44%	25%
Résultat Net PDG	1 231	100%	922	100%	34%

La contribution des activités au Maroc représente 53% du RNPG avec une contribution de la Banque au Maroc de 36%.

Par ailleurs, les activités à l'international représentent 47% du RNPG avec une contribution de 41% des activités africaines.

## RESULTATS ET CONTRIBUTIONS - COMPTES SOCIAUX -

### 2. BMCE Bank - Comptes Sociaux -

Le Total Bilan social de la Banque s'établit à DH 167 milliards à fin 2013, en croissance de +0,2% par rapport à 2012.

Le PNB social s'est inscrit en hausse de +4,8%, passant de 4 591 MDH en 2012 à 4 809 MDH en 2013. Une évolution qui s'explique par :

- La hausse de la marge d'intérêt de +7% et de la marge sur commissions de +7,5%. Plus particulièrement, la croissance du PNB des activités commerciales (Réseau Part/Pros et Entreprises) s'établit à +7,7%.

- L'évolution favorable du résultat des opérations de marché de +12,3% en raison, de la hausse (i) d'une part, du rendement du portefeuille des OPCVM passant de 3,6% à 3,9% en 2013 pour un encours des OPCVM s'élevant à 16,3 milliards à fin 2013 contre 19,2 milliards à fin 2012 et, (ii) d'autre part de la contribution des revenus de change de la Salle des Marchés à 212 MDH en 2013 contre 144 MDH en 2012.

- Et le recul des dividendes perçus en 2013 (344 MDH contre 451 MDH en 2012 du fait de la constatation l'année dernière, d'un dividende exceptionnel de BBI Madrid de 12 M€). Retraité des dividendes, le PNB enregistre une croissance de +7,8%.

Les charges générales d'exploitation ont progressé de +4,1%, induisant un coefficient d'exploitation en amélioration de 0,4p% à 60,2% en 2013 contre 60,6% en 2012 et 64,9% en 2011.

Le RBE affiche une hausse de +20,8%, passant de 1 841 MDH à fin 2012 à 2 223 MDH à fin 2013.

Le coût du risque global s'élève à 742 MDH en 2013 contre 513 MDH en 2012, en forte augmentation de +45%. Ce coût du

risque intègre une PRG de 317 MDH nette soit 503 MDH brute au 31 décembre 2013 contre 137 MDH nette (217 MDH brute) au 31 décembre 2012.

Le Résultat Net social de BMCE Bank s'inscrit en progression significative de +56%, pour atteindre 1 109 MDH à fin décembre 2013 contre 713 MDH à fin décembre 2012.

## Eléments d'Activité de la Banque au Maroc

### • Dépôts de la clientèle

Les dépôts clientèle de l'activité Maroc ont connu une quasistagnation de +0,2% (contre +4,1% pour le secteur) pour s'établir à DH 97,1 milliards (\*) à fin décembre 2013.

Les encours comptes chèques enregistrent une hausse de +1,2%, passant de DH 38 milliards en 2012 à 38,5 milliards en 2013 (contre +3,7% pour le secteur). En capitaux moyens, l'encours a évolué de + DH 2,1 milliards, soit +6,2%.

#### EVOLUTION PAR TYPE DE DEPOTS



Les comptes courants ont baissé de -11,3%, à DH 14,7 milliards en 2013 vs DH 16,5 milliards en 2012. En capitaux moyens, les comptes courants créditeurs progressent de +4,7%.

Les comptes d'épargne -comptes sur carnets- se sont inscrits en progression de +5,3%, affichant DH 18,1 milliards à fin décembre 2013.

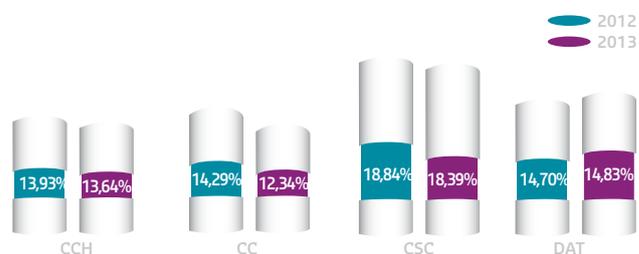
Les comptes à terme se sont accrus de +3,3%, passant de DH 22,4 milliards en 2012 à DH 23,1 milliards en 2013.

La part de marché de BMCE Bank en dépôts clientèle a connu une baisse de 0,47p%, passant de 14,76% en 2012 à 14,29% en 2013.

Par type de dépôts, les parts de marché se présentent comme suit :

- La part de marché des comptes chèques affiche 13,64% à fin 2013 contre 13,93% à fin 2012, en baisse de -0,29p%.
- La part de marché des comptes courants ressort à 12,34%, en baisse de -1,95p%.

#### PATS DE MARCHÉ PAR TYPE DE DÉPÔTS

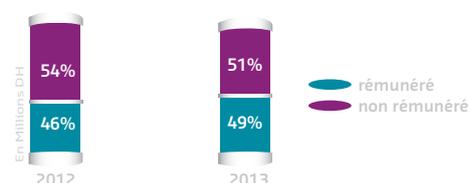


- Les dépôts à terme ont vu leur part de marché évoluer de +0,14p%, passant de 14,7% à fin décembre 2012 à 14,83% à fin décembre 2013.

- Enfin, la part de marché des comptes sur carnet s'établit à 18,39% à fin 2013 contre 18,84% à fin 2012, soit en recul de -0,44p%.

En termes de structure des dépôts, la part des dépôts rémunérés a évolué par rapport au 31 décembre 2012, représentant ainsi près de 49% du total des ressources à fin décembre 2013 contre 46% l'année dernière.

#### STRUCTURE DES RESSOURCES



### • Créances sur la clientèle

Dans un contexte de croissance sectorielle de +1,8%, les crédits globaux affichent une hausse de +5,2%, à DH 98,4 milliards (\*) à fin décembre 2013 contre DH 93,5 milliards (\*) à fin décembre 2012. Hors sociétés de financement, les crédits sur la clientèle évoluent de +2,9% contre +1,1% pour le secteur.

Cette croissance des crédits à la clientèle s'explique par :

- La hausse des crédits aux particuliers de +7,7% soit + DH 2,1 milliards, passant de DH 28 milliards à DH 30 milliards à fin décembre 2013 elle-même liée à la croissance des crédits immobiliers particuliers de +8,2% - contre +5,4% pour le secteur - et des encours de crédits à la consommation de +6,3% - contre +1,2% pour le secteur -.
- La progression limitée des crédits aux entreprises de +0,3% pour s'établir à DH 52 milliards à fin décembre 2013.

En termes de parts de marché, les crédits globaux - y compris les sociétés de financement - enregistrent une progression de +0,38 p%, passant de 13,21% à fin décembre 2012 à 13,59% à fin décembre 2013 :

- La part de marché des crédits de trésorerie et à l'équipement a connu une stagnation et ressort à 12,20% à fin décembre 2013.

- Les crédits à la consommation ont amélioré leur part de marché de +0,74p% passant de 18,07% à fin 2012 à 18,81% à fin 2013.

- Les crédits immobiliers aux particuliers ont vu leur part de marché évoluer de +0,31p%, passant de 13,64% à fin 2012 à 13,95% à fin 2013.

## Produit Net Bancaire

Le PNB social de BMCE Bank s'est élevé à 4 809 MDH en 2013 contre 4 591 MDH l'année dernière, soit +4,8%.

Cette évolution s'explique par l'effet combiné de la croissance du PNB des activités commerciales (Réseau Part/Pros et Entreprises) de +7,7% et de l'évolution du résultat des opérations de marché de +12,3%. Ces progressions ont été en partie neutralisées par la baisse des dividendes perçus en 2013 344 MDH contre 451 MDH en 2012, du fait de la constatation l'année dernière, d'un dividende exceptionnel de BMCE Madrid de 12 M€.

### • Marge d'intérêts

La marge d'intérêts globale affiche une hausse de +7% par rapport à décembre 2012, passant de 2 729 MDH à 2 921 MDH à fin décembre 2013.

L'évolution de la marge d'intérêt trouve son origine dans :

a) La progression des intérêts perçus sur les Bons du Trésor et les titres de créances de +49,3%, soit +164 MDH.

b) L'amélioration de la marge de trésorerie de +35 MDH, passant de -573 MDH à -534 MDH à fin 2013 en raison de la réduction de la voilure du portefeuille des OPCVM passant de 19,2 MDH à 16,3 MDH, ce qui a permis un moindre recours aux refinancements de la Banque sur le marché monétaire - avances BAM & pensions -.

Toutefois cette évolution est contrariée par la croissance des encours des dépôts moyens de la clientèle et Certificats de Dépôts de +5,8%. Aussi, le coût des ressources s'est-il enchétri de +15 pdb, s'établissant à 2,11% à fin décembre 2013 contre 1,96% à fin décembre 2012, en raison de la progression à la fois du coût réglementaire du compte sur carnet de 3,02% à 3,51% et du coût des certificats de dépôts de 4,12% à 4,39%.

La marge d'intermédiation de la Banque ressort à +3,37% au 31 décembre 2013 contre +3,53% au 31 décembre 2012.

### • Marge sur commissions

La marge sur commissions enregistre une progression de +7,5%, passant de 668 MDH à fin décembre 2012 à 718 MDH à fin décembre 2013. Une hausse qui s'explique par :

a) L'évolution de +14,2% des commissions perçues sur les frais de tenue de compte, monétique et packages, attribuable à :

- La progression de +26% des commissions monétiques ;

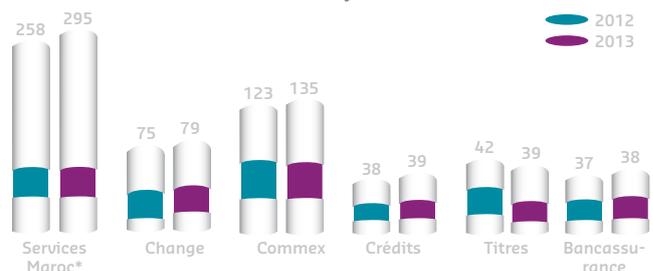
- La tendance haussière des redevances perçues sur les packages +32% soit +20 MDH entre 2012 et 2013, suite principalement à l'augmentation du stock des packages vendus de +26% ;

b) La croissance de +5% des commissions de bancassurance, elle-même liée à l'augmentation du nombre de contrat de +71 454 nouveaux contrats entre 2012 et 2013.

c) La baisse de -7% des commissions sur titres en raison du repli des commissions relatives aux ordres de bourses de 3,1 MDH entre 2012 et 2013 dans un contexte de recul du montant des transactions en bourse réalisées en 2013.

### • Résultat des opérations de marché

#### EVOLUTION DES COMMISSIONS PERÇUES - EN MDH



Le résultat comptable sur les opérations de marché s'établit à 943 MDH à fin décembre 2013 contre 840 MDH à fin décembre 2012, soit une hausse +12,3%, qui s'explique par :

- La hausse du rendement du portefeuille des OPCVM passant de 3,6% à 3,9% à fin 2013 ;

- L'évolution des gains de change réalisés au niveau de la Salle des Marchés de +47% à 212 MDH à fin 2013 ;

- L'impact positif du résultat de la SICAV Maroc Valeur en 2013 dont la perte est passée de -37 MDH en 2012 à -0,3 MDH à fin 2013

## AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES

Les autres produits bancaires principalement constitués des dividendes perçus sur participations se sont inscrits en baisse de -23% en raison des dividendes exceptionnels enregistrés en 2012.

Par ailleurs, les charges liées au fonds de garantie ont progressé de +3,3%.

## RESULTAT DES OPERATIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le résultat des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2013 à 300 MDH contre 11 MDH en 2012, en forte hausse.

## CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 2 894 MDH à fin 2013 contre 2 781 MDH à fin 2012, soit une hausse de +4,1%.

Les charges du personnel enregistrent une baisse de -1,7%, en raison du recul (i) du budget des départs à la retraite et à la retraite anticipée de 48% en 2013 pour s'établir à 17 MDH, contre 33 MDH en 2012, et (ii) de la charge de la rémunération variable de 21% en 2013.

Les effectifs de la Banque s'élèvent à 4 834 collaborateurs à fin 2013, en régression, pour la troisième année consécutive,

de 60 collaborateurs par rapport à décembre 2012 et de 107 collaborateurs par rapport à décembre 2011.

Les autres charges d'exploitation progressent de +9,4% tirées principalement par la progression des (i) dotations aux amortissements de +6,1%, (ii) impôts et taxes de +13% en raison de la hausse des droits d'enregistrement et (iii) honoraires liés au lancement de plusieurs projets structurants au niveau de la Banque, la restructuration de la plateforme européenne et la réorganisation des activités MRE avec la création de BMCE Euroservices et l'élargissement notamment du périmètre à de nouveaux pays.

Le nombre d'agences est passé de 627 agences en 2012 à 633 agences en 2013.

Le coefficient d'exploitation s'établit à 60,2% en 2013 contre 60,6% en 2012 et 64,9% en 2011.

## COUT DU RISQUE

Le Coût du Risque Global s'élève à 742 MDH en 2013 contre 513 MDH en 2012, en forte hausse de +45%.

Le coût du risque clientèle s'élève à 438 MDH en 2013 contre 376 MDH en 2012 avec (i) des dotations aux provisions de 554 MDH en 2013 contre 496 MDH en 2012, en hausse de +12% et (ii) des reprises de provisions de 116 MDH en 2013 contre 120 MDH en 2012.

Les autres dotations nettes intègrent une PRG de +503 MDH brute (317 MDH nette) en 2013 contre 217 MDH brute (137 MDH nette) en 2012 portant l'encours de la PRG globale à 976 MDH.

Le ratio du coût du risque global en (%) (yc PRG Brute) ressort à 0,98% en 2013, contre 0,65% en 2012.

## RESULTAT NET

Le résultat courant social s'établit à 1 481 MDH en 2013 contre 1 328 MDH l'année dernière, soit une hausse de +12%. Après constatation d'une charge d'impôts sur les sociétés de 372 MDH, le résultat net social ressort à 1 109 MDH en 2013 contre 713 MDH en 2012, soit une hausse de +56%.

## SERVICES FINANCIERS SPECIALISES

La filière Services Financiers Spécialisés représente 10% du RNPG. Sa contribution a enregistré une hausse de +4,7% en 2013.

Contribution SFS	SFS		Salafin		Maghrébaïl		M.Factoring		RM Experts		Acmar	
	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12
PNB Consolidé	612	621	218,3	249,5	307,0	306,4	86,8	65,5	-0,1	0,0	na	na
Evolution	-2%		-12%		0%		32%					
Frais Généraux	186	155	84,3	72,8	63,6	62,5	15,9	15,8	21,8	4,2	na	na
Evolution	20%		16%		2%		1%		42%			
Coût du Risque	-136	-152	-34,8	-39,0	-102	-72,8	2,5	-24,3	-0,8	-15,5	na	na
Evolution	-11%		-11%		41%							
Résultat PDG	120	114	67,4	70,5	26,9	45,5	19,0	-3,2	0,7	-4,3	6,0	6,0
Evolution	5%		-4%		-41%						-1%	

Salafin a enregistré une hausse de son résultat social de +3,2% à 95 MDH. Sa contribution au PNB consolidé s'inscrit en baisse de -12%, passant de 249 MDH en 2012, à 218 MDH en 2013.

Par ailleurs sa contribution au RNPG a reculé de 4% par rapport à l'année dernière passant de 70 MDH à 67 MDH.

**Maghrébaïl** affiche un résultat social de 67 MDH, en hausse de +24% par rapport à 2012.

La contribution de Maghrébaïl au RNPG recule à 27 MDH en 2013 contre 45 MDH en 2012, en raison des impacts des retraitements IFRS, et de l'évolution du niveau de la réserve latente de la filiale. La contribution au PNB consolidé demeure stable à 307 MDH.

Le résultat social de Maroc Factoring marque une croissance significative à 18 MDH en 2013, soit 3 fois le niveau de 2012. Cette progression s'explique principalement par (i) un coût de risque positif de +1 MDH en 2013 contre -11 MDH en 2012 et (ii) une forte progression du PNB en social, atteignant 47 MDH en 2013 contre 37 MDH en 2012, soit une progression de +29%.

La contribution au RNPG ressort à +19 MDH en 2013 contre une contribution négative de -3 MDH en 2012.

**RM Experts**, filiale créée en 2011, spécialisée dans le recouvrement des créances, a enregistré un résultat social de +7,3 MDH en 2013 contre +6 MDH en 2012, en progression de +25%.

## GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES

La filière Gestion d'Actifs et Banque d'Affaires représente 5% du RNPG. Elle enregistre une hausse de +52% de sa contribution au RNPG passant de 44 MDH en 2012 à 66 MDH en 2013, en raison de la nette amélioration des contributions des différentes filiales composant la filière GABA.

Contribution GABA	GABA		BMCE Capital		BK Bourse		BK Gestion	
	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12
PNB Consolidé	217	212	90,5	115,8	20,4	7,5	106,3	88,3
Evolution	3%		-22%		170%		20%	
Frais Généraux	195	209	141,1	164,1	22,3	18,3	31,6	26,4
Evolution	-7%		-14%		22%		20%	
Coût du Risque	-2	-9	-1,9	-9,2	0,0	0,0	0,0	-0,3
Evolution								
Résultat PDG	66,4	43,6	24,3	15,2	0,2	-3,1	41,9	31,4
Evolution	52%		59%				33%	

Le résultat net social de BMCE Capital s'est inscrit en hausse de +20%, à 24 MDH contre 20 MDH en 2012.

La contribution de BMCE Capital au RNPG s'élève à 24 MDH en 2013 contre 15 MDH en 2012.

BMCE Capital Bourse affiche un résultat social positif de +0,1 MDH contre un déficit de -2 8 MDH en 2012. En termes de RNPG, la contribution de BMCE Capital Bourse s'élève à 0,2 MDH contre -3,1 MDH en 2012.

BMCE Capital Gestion a enregistré une hausse de +33% de son résultat social affichant 42 MDH en 2013 contre 32 MDH en 2012. Sa contribution au PNB consolidé a augmenté de +20%, passant de 88 MDH à 106 MDH.

## AUTRES ACTIVITES AU MAROC

La filière 'autres activités' du Groupe BMCE Bank regroupe les entités Locasom, EAI, Hanouty et CID, contribuant à hauteur de 2% du RNPG.

Contribution Autres Activités	Autres		Locasom		EAI		Hanouty		CID	
	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12
PNB Consolidé	159	150	159,0	149,7	na	na	na	na	na	na
Evolution	6%		6%							
Frais Généraux	99	80	99,3	80,5	na	na	na	na	na	na
Evolution	23%		23%							
Coût du Risque	0	0	-0,4	0,0	na	na	na	na	na	na
Evolution										
Résultat PDG	29,5	26,4	16,7	22,3	-1,1	-0,5	-1,0	-10,9	14,9	15,6
Evolution	11%		-25%							-5%

Locasom, la filiale dédiée à la location longue durée des véhicules automobiles, a enregistré une progression de +10% de son résultat social.

Sa contribution au PNB consolidé s'élève à 159 MDH, en progression de 6% par rapport à l'année dernière, et sa contribution au RNPG ressort à 17 MDH en 2013 contre 22 MDH en 2012, en baisse de 25%.

EAI, la filiale technologique créée en joint venture avec RMA Watanya et le Groupe CM-CIC, a enregistré un résultat social de 0,2 MDH. Sa contribution au RNPG est de -1,1 MDH.

Hanouty Shop voit sa contribution au RNPG s'améliorer à -1 MDH en 2013 contre -11 MDH l'année dernière.

CID, filiale détenue à hauteur de 38,9% par la Banque, contribue au RNPG à hauteur de 15 MDH, en baisse de -5% par rapport à l'année dernière.

## RESULTATS ET CONTRIBUTIONS DES ACTIVITES A L'ETRANGER

Au 31 décembre 2013, les activités à l'international enregistrent une nette hausse de leur contribution au RNPG de +27% passant de près de 453 MDH à 574 MDH, représentant 47% du RNPG.

Cette forte progression est tirée à la fois par la hausse de la contribution des activités africaines de +25%, représentant 41% du RNPG, et par le redressement de la contribution des activités européennes de +38%.

Contribution International	International		Europe		Afrique	
	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12
PNB Consolidé	4 555	4 015	406,1	289,6	4 149	3 726
Evolution	13%		40%		11%	
Frais Généraux	2 785	2 426	293,1	246,4	2 492	2 179
Evolution	15%		19%		14%	
Coût du Risque	-341	-452	-60,9	-28,7	-281	-423
Evolution	-24%		112%		-34%	
Résultat PDG	574,0	452,7	69,7	50,4	504,3	402,3
Evolution	27%		38%		25%	

## ACTIVITES EN EUROPE

Concernant BMCE International Holding - BIH-, l'année 2013 a été marquée par la finalisation de l'opération d'augmentation de capital de BIH en faveur de la Banque après la cession réalisée en 2013 de BMCE International Madrid à BIH.

BIH affiche une contribution au RNPG en forte hausse par rapport à 2012 de +34% à 68 MDH en 2013 contre 51 MDH en 2012.

BMCE International Madrid affiche une contribution de 31 MDH en 2013 contre 34 MDH en 2012, en baisse de -7,3%, tandis que BBI enregistre une contribution de 36 MDH en 2013 contre 17 MDH en 2012 en forte hausse.

Par ailleurs, l'année 2013 a été également marquée par la consolidation de BMCE EuroServices, nouvelle filiale créée par la Banque visant à fédérer l'ensemble de ses représentations en Europe pour gérer les activités destinées aux Marocains Résidents à l'Etranger. BMCE EuroServices affiche une contribution au RNPG de 2 MDH en 2013.

## ACTIVITES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Contribution SFS	Afrique		BOA		LCB		BDM	
	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12	Déc 13	Déc 12
PNB Consolidé	4 149	3 726	3 793	3 390	356,4	335,4	na	na
Evolution	11%		12%		6%		32%	
Frais Généraux	2 492	2 179	2 299	2 013	193,7	166,4	na	na
Evolution	14%		14%		16%		1%	
Coût du Risque	-281	-423	-213	-366	-67,2	-57,3	na	na
Evolution	-34%		-42%		17%			
Résultat PDG	504,3	402,3	438,0	335,9	19,7	27,9	46,5	38,5
Evolution	25%		30%		-29%		21%	

Bank of Africa a vu sa contribution au RNPG progresser de +30% atteignant 438 MDH en 2013 contre 336 MDH en 2012. BOA représente 36% du RNPG.

La contribution au PNB global ressort à 3 793 MDH - représentant 38% du total -, en progression de +12% (), tandis que la contribution aux charges générales d'exploitation ressort à 2 298 MDH en 2013 en hausse de +14%.

La contribution de BOA au coût du risque (en IFRS) s'élève à 213 MDH en 2013 contre 366 MDH en 2012.

La Congolaise de Banque a enregistré une progression de +6% de sa contribution au PNB consolidé passant de 335 MDH à 356 MDH. Cela étant, sa contribution au RNPG recule de -29% à 20 MDH en 2013, impactée par la constatation de l'IS après plusieurs années de franchise.

Enfin, la Banque de Développement du Mali, société mise en équivalence, a vu sa contribution au RNPG progresser de +21%, passant de 38 MDH en 2012 à 46 MDH en 2013.

## CONTRIBUTION DES FILIALES AU RNPG DE LA BANQUE

CONTRIBUTIONS					
	Dec 13	% Str	Dec 12	% Str	Var
Activités au Maroc	657	53%	469	51%	40%
BMCE Bank	441	36%	285	31%	55%
Activités Filialisées	216	18%	184	20%	17%
SFS	120	10%	114	12%	4,7%
Salafin	67	5%	70	8%	-4,4%
Maghrébaïl	27	2%	45	5%	-41%
Maroc Factoring	19	2%	-3	0%	
RM Experts	1	0%	-4	0%	
ACMAR	6	0%	6	1%	-1%
GABA	66	5%	44	5%	52%
BMCE Capital	24	2%	15	2%	59%
BMCE Capital Bourse	0	0%	-3	0%	
BMCE Capital Gestion	42	3%	31	3%	33%
Autres	29	2%	26	3%	11%
Locasom	17	1%	22	2%	-25%
EAI	-1	0%	-1	0%	
Hanouty	-1	0%	-11	-1%	
CID	15	1%	16	2%	-5%
Activités à L'etranger	574	47%	453	49%	27%
Europe	70	6%	50	5%	38,2%
BIH	68	5%	50	5%	34%
Euroservices	2	0%			
Afrique	504	41%	402	44%	25%
BOA	438	36%	336	36%	30%
LCB	20	2%	28	3%	-29%
BDM	47	4%	38	4%	21%
Resultat Net PDG	1 231	100%	922	100%	34%

## PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE LA BANQUE

Dans le cadre du plan stratégique élaboré sur la période 2012-2015, le Groupe BMCE Bank prévoit de consolider sa dynamique de croissance aussi bien :

(i) au Maroc, à travers notamment la poursuite de l'extension du réseau, (ii) qu'à l'international, à travers l'optimisation de la présence du Groupe en Europe et la consolidation de ses activités africaines.

Pour rappel, dans un tel contexte de croissance, aussi bien des crédits à l'économie que de la consolidation des participations stratégiques, la Banque a procédé au renforcement de ses fonds propres durs en 2012 de DH 1,5 milliard en plus de la réalisation de la levée de dette subordonnée pour un montant de DH 1 milliard au cours de 2013.

La Banque s'engage par ailleurs à poursuivre ses efforts de rationalisation des charges, et de maîtrise des risques, au Maroc et à l'international.

## L'ECHEANCIER DES DETTES FOURNISSEURS AU 31 DECEMBRE 2013

Ci-après l'échéancier des dettes fournisseurs au 31 décembre 2013 selon la loi sur les délais de paiement.

## DECOMPOSITION PAR ECHEANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS

CONTRIBUTIONS	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2012	-	-	-	-	-	-
31/12/2013	140 184,23	140 184,23	-	-	-	-

A= B+C+D+E+F

# Résolutions

## DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et des Rapports des Commissaires aux Comptes, approuve l'ensemble de ces documents dans leur intégralité et sans réserve ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 en constatant que les comptes individuels ainsi que les bilans de l'activité au Maroc, des succursales et des filiales de BMCE Bank, les comptes de résultat (CPC et ESG) les concernant et ainsi arrêtés au 31 décembre 2013, reflètent l'ensemble des opérations de la Banque.

Elle approuve les comptes qui lui ont été présentés.

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le résultat social au titre de l'exercice 2013 se présente comme suit :

Pour l'activité Maroc	842 867 795,22 DH
Pour la succursale de Paris	
contre-valeur en dirhams de devises	170 276 841,00 DH
Pour la succursale BMCE Bank Offshore	
contre-valeur en dirhams de devises	95 478 758,73 DH
Soit un bénéfice net de	1 108 623 394,95 DH
Elle décide l'affectation de ce Bénéfice comme suit :	
Bénéfice net	1 108 623 394,95 DH
Réserve légale 5%	- DH
Reste	1 108 623 394,95 DH
Premier dividende de 6%	107 678 034,00 DH
Superdividende de 34%	610 175 526,00 DH
Reste	390 769 834,95 DH
Report de l'exercice précédent	39 955,05 DH
Reste	390 809 790,00 DH
Réserve extraordinaire	390 800 000,00 DH
Le solde de dirhams à reporter à nouveau	9 790,00 DH

Le portefeuille de filiales et de titres de participations a généré, au cours de l'exercice 2013, des dividendes de 344 Millions de dirhams.

Les reprises nettes de provisions sur titres de participation et les plus values nettes y afférentes se sont élevées respectivement à 51 Millions de dirhams et 249 Millions de dirhams. L'ensemble de ces éléments a été intégré dans le résultat social.

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée fixe le dividende de l'exercice 2013 à 4 dirhams par action. Ce dividende sera payé :

- Après les retenues prévues par la Loi, à partir du 9 juillet 2014 au Siège Social : 140, Avenue Hassan II à Casablanca, BMCE Capital Titres.

- Par virement de coupons au profit du compte BMCE Bank ouvert à cet effet dans les livres de MAROCLEAR ; après détachement des coupons en bourse le 30/06/2014.

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de l'accomplissement par les Commissaires aux Comptes de la Banque, les cabinets ERNST & YOUNG et FIDAROC GRANT THORNTON, de leur mission au titre de l'exercice 2013 écoulé conformément aux dispositions statutaires, à la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la Loi 20 - 05 relative aux sociétés anonymes et aux dispositions de l'article 72 du Dahir portant loi n° 1-05-178 du 14 février 2006, au titre de leur Rapport Général sur les opérations de l'exercice 2013.

### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la Loi 20/05 relative aux sociétés anonymes et de l'article 26 des statuts, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

### SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant global brut des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs, pour l'exercice 2013, à 1 545 775,73 dirhams.

### SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à expiration du mandat d'Administrateur du CIC - Groupe Crédit Mutuel.

Elle lui donne quitus entier, définitif et sans réserve de gestion, depuis la date de sa désignation jusqu'à ce jour.

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne la Banque Fédérative du Crédit Mutuel - BFCM - Groupe CIC - Crédit Mutuel en qualité d'Administrateur pour une durée de six exercices venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

En conséquence, le Conseil d'Administration de BMCE Bank sera composé de onze Administrateurs :

### ADMINISTRATEURS

1. M. Othman BENJELLOUN  
Président-Directeur Général
2. BANQUE FÉDÉRATIVE DU CRÉDIT MUTUEL - BFCM - Groupe CIC  
- Crédit Mutuel
3. RMA - WATANYA
4. CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION
5. BANCO ESPIRITO SANTO
6. FINANCE.COM

7. M. Adil DOUIRI
8. M. Amine BOUABID
9. M. Mamoun BELGHITI
10. M. Brahim BENJELLOUN TOUIMI
11. M. Mohamed BENNANI

## HUITIEME RESOLUTION

Le mandat de Commissaire aux Comptes du Cabinet Ernst & Young arrivant à expiration avec la présente Assemblée, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, conformément aux directives réglementaires de Bank Al Maghrib relatives à la rotation des Cabinets des Commissaires aux Comptes, de ne pas renouveler ce mandat.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif au Cabinet Ernst & Young pour l'accomplissement de sa mission.

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne en qualité de Commissaire aux Comptes le Cabinet KPMG pour une durée de 3 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

## NEUVIEME RESOLUTION

Le mandat des Commissaires aux Comptes FIDAROC GRANT THORNTON arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du Cabinet FIDAROC GRANT THORNTON pour une nouvelle durée de 3 (trois) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

## DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus total, entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

## ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités légales.

## DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

## DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration ainsi que du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes et, après avoir constaté que le capital social actuel est entièrement libéré, décide : d'autoriser le Conseil d'Administration à augmenter le capital social de la banque d'un montant de 500 millions de dirhams, prime d'émission comprise, dont la souscription sera entièrement réservée au personnel salarié du Groupe BMCE Bank, à réaliser dans un délai de 36 mois à compter de la présente Assemblée.

## TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes, décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des autres actionnaires, dans la limite du montant de 500 millions de dirhams, prime d'émission comprise.

## QUATORZIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 186 de la Loi 17 - 95 telle que modifiée et complétée par la Loi n° 20/05, l'Assemblée Générale décide de déléguer au Conseil d'Administration toutes compétences pour réaliser, dans un délai de 36 mois à compter de la présente Assemblée et dans la limite du plafond maximum de 500 millions de dirhams, prime d'émission comprise, une ou plusieurs augmentations du capital social de BMCE Bank réservées au personnel salarié du Groupe BMCE Bank émergeant à la date de souscription.

Le Conseil d'Administration disposera de tous pouvoirs pour réaliser en une ou plusieurs tranches la ou les augmentations de capital réservées au personnel du Groupe BMCE Bank et fixer notamment : les conditions d'émission des nouveaux titres de capital, dont le prix de souscription, les dates de jouissance, la période de souscription, le mode et les conditions de financement et de remboursement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère séparément tous pouvoirs au Conseil d'Administration et à Monsieur Othman BENJELLOUN, désigné en qualité de mandataire spécial aux effets suivants.

- Recueillir les souscriptions et recevoir les versements des libérations,
- Clore les souscriptions en temps opportun,
- Modifier corrélativement les statuts de la Société, conformément aux dispositions de l'article 186 de la Loi 17-95 telle que modifiée et complétée,
- En général, prendre toutes mesures utiles et remplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive des augmentations de capital.

## QUINZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités légales.

# Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur Comptes Consolidés



47, rue Aïlal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de  
**BMCE BANK**  
140, Avenue Hassan II  
Casablanca



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 060 Casablanca  
Maroc

## RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE BANK), comprenant le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 19.143.458 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.880.603.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 21 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

BMCE BANK  
Faïçal MEKOUAR  
Associé

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI  
Associé

# Résumé des Principes Comptables Appliqués par le Groupe

## 1. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

### 1.1. Normes comptables applicables

Le groupe BMCE Bank a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du groupe BMCE Bank sont établis conformément aux normes comptables internationales (international Financial reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

normes IFRS et interprétations IFRIC applicables par le groupe à compter du 1er janvier 2013.

Normes ou interprétations	Dates de publication par l'IASB	date d'application par l'IASB
Amendements à IAS 1 «présentation des autres éléments du résultat global»	16-juin-11	01-juil-12
Amendements IAS 19 «Avantages au personnel»	16-juin-11	01-janv-13
IFRS 13 «Evaluation de la juste valeur»	12-mai-11	01-janv-13
IFRS 10 «Etats financiers consolidés»	12-mai-11	01-janv-13
IFRS 11 " PARTENARIATS"	12-mai-11	01-janv-13
IFRS 12 " INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS"	12-mai-11	01-janv-13

Suite à l'entrée en vigueur de manière rétrospective des amendements de la norme IAS 19r, le groupe a opté pour la publication d'informations comparatives sur une seule année en application des améliorations annuelles – cycle 2009-2011 publiées par l'IASB.

### 1.2. Principes de consolidation

#### a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le groupe BMCE Bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires de l'entité mère.

- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

#### b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 décembre 2013, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

#### c. Les règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

#### Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

#### Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du groupe BMCE Bank sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

#### d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

##### Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition .

##### Écart d'acquisition

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à

l'actif. il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

il est à noter que le groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme iFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

### Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme iAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque uGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2013, le groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

La juste valeur, étant le montant auquel on pourrait raisonnablement s'attendre pour la vente d'une uGT, à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des uGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en oeuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

### Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme iFRS 3 révisée, le groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

### 1.1.3. Actifs et passifs financiers

#### a. Prêts et créances

La catégorie « prêts et créances » inclut les crédits consentis par le groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent

à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### b. Titres

##### Catégories de titres

Les titres détenus par le groupe peuvent être classés en trois catégories.

##### Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

il est à signaler que le groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'iAS 39.

##### Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs.

ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

### Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres.

Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du groupe à les recevoir est établi.

### Acquisitions et cessions temporaires

#### Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

#### Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

#### Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le groupe ait transféré substantiellement tous

les risques et avantages qui leur sont liés.

### c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

### d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, dépréciations sur engagements de financement et de garantie

A chaque date de clôture, le groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...).

Le groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

Créances individuellement significatives : revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en iFRS cor-

respond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés. Les créances non individuellement significatives : La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassement approprié à chaque classe homogène des risques.

### Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des risques peut conduire le groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le groupe établit dans ce sens des watch list qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

**Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente** Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse durable à travers l'observation d'une moins-value latente sur une année.

pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Compte tenu de la nature du portefeuille, le groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.

**Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »** une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque », pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

### e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. il en est de même dans les cas où le groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

il s'agit pour le groupe des certificats de dépôts émis par les banques du groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRIKA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAHRBANK et SALAFIN.

### f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2013, les actions propres détenues par la fi-

liale Salafin ont été éliminées des capitaux propres consolidés.

### g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

### h. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente ». La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4,15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

### i. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou

payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

### j. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

### k. Compensation des actifs et passifs financiers

un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

#### 1.1.4. Immobilisations

##### a. Immobilisations Corporelles :

Le groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par iFRS 1, le groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme iAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du groupe BMCE Bank, le groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LoCASOM.

En effet, les autres actifs du groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du groupe BMCE Bank.

#### Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros oeuvres	80%	80%	6%	
Façade	30%	15%		
installations générales techniques	20%	20%	20%	15%
Agencements	10%	10%	10%	20%

## Pertes de valeur

Le groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

### b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le groupe BMCE Bank a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

### c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

#### 1.1.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location. Les contrats de location consentis par le groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

##### a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

###### Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

###### Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location.

L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

##### b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

###### Contrats de location financement

un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

###### Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

#### 1.1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le groupe ne dispose pas au 31 décembre 2013 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

### 1.1.7. Avantages au personnel

#### Classification des avantages au personnel

##### a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

##### b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

##### c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

##### d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté. pour le groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

##### e. Indemnités de fin de contrat de travail

indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

##### a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées (« projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une

projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

##### b. Principes de comptabilisation

une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19r, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

### 1.1.8. Paiement à base d'actions

Le groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base

de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les

conditions de performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

### 1.1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

### 1.1.10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du groupe.

“L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales».

un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

### 1.1.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

### 1.1.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du groupe exige des responsables des métiers et des fonctions, la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;

par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

# Etats Financiers Consolidés

AU 31 DÉCEMBRE 2013

BILAN IFRS

## ACTIF IFRS

	2013	2012*
<b>Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>11 939 091</b>	<b>9 922 200</b>
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	28 223 948	34 244 677
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	3 319 804	2 795 923
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>18 145 727</b>	<b>21 396 946</b>
Prêts et créances sur la clientèle	149 374 957	138 808 778
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	12 536 742	10 518 941
<b>Actifs d'impôt exigible</b>	<b>92 432</b>	<b>215 856</b>
<b>Actifs d'impôt différé</b>	<b>257 635</b>	<b>309 870</b>
<b>Comptes de régularisation et autres actifs</b>	<b>4 317 433</b>	<b>4 938 775</b>
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	472 624	406 928
Immeubles de placement	947 602	614 160
Immobilisations corporelles	5 465 769	5 131 528
Immobilisations incorporelles	770 522	751 455
Ecarts d'acquisition	832 470	832 470
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>	<b>236 696 756</b>	<b>230 888 507</b>

(En milliers de dirhams)

\* Montant retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. La rubrique impactée est les actifs d'impôts différés pour - 1 MMAD.

## PASSIF IFRS

	2013	2012*
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>68 253</b>	<b>67 382</b>
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 437 494	1 614
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	35 068 715	34 228 166
Dettes envers la clientèle	148 790 337	144 650 757
Titres de créance émis	12 451 775	14 014 898
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
<b>Passifs d'impôt courant</b>	<b>94 368</b>	<b>36 296</b>
<b>Passifs d'impôt différé</b>	<b>989 759</b>	<b>983 149</b>
<b>Comptes de régularisation et autres passifs</b>	<b>11 380 363</b>	<b>13 210 125</b>
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	456 573	520 590
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	5 815 661	4 760 333
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>217 553 298</b>	<b>212 473 310</b>
Capital et réserves liées	12 104 178	11 981 368
Réserves consolidées	-	-
- Part du Groupe	1 456 083	1 276 693
- Part des minoritaires	3 612 458	3 516 000
Gains ou pertes latents ou différés, part du Groupe	107 914	81 912
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires	-17 778	-18 970
Résultat net de l'exercice	-	-
- Part du Groupe	1 230 796	921 885
- Part des minoritaires	649 807	656 309
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>	<b>19 143 458</b>	<b>18 415 197</b>
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>	<b>236 696 756</b>	<b>230 888 507</b>

(En milliers de dirhams)

\* Montant retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. Les rubriques impactées sont les provisions pour -2.6 MMAD, Les réserves de consolidation pour +7 MMAD, les gains et pertes latents pour -4.2 MMAD et le résultat net pour -1.2 MMAD

## ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	2013	2012*
<b>Résultat net</b>	<b>1 880 603</b>	<b>1 578 193</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>12 379</b>	<b>4 638</b>
Écart de conversion	-3 039	1 689
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	15 418	2 949
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	15 418	2 949
Réévaluation des immobilisations	14 817	-4 218
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	14 817	-4 218
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>27 195</b>	<b>420</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 907 798</b>	<b>1 578 613</b>
Part du Groupe	1 256 799	921 609
Part des intérêts minoritaires	650 999	657 004

(En milliers de dirhams)

\* Montant retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. Les rubriques impactées sont le résultat net pour -1.2 MMAD, les écarts actuariels sur les régimes à prestations définies pour -4.2 MMAD.

## COMPTE DE RESULTAT IFRS CONSOLIDE

	2013	2012
Intérêts et produits assimilés	11 446 765	10 822 706
Intérêts et charges assimilés	-4 801 885	-4 579 824
<b>Marge d'intérêts</b>	<b>6 644 880</b>	<b>6 242 882</b>
Commissions perçues	2 206 721	1 846 607
Commissions servies	-459 319	-320 911
<b>Marge sur commissions</b>	<b>1 747 402</b>	<b>1 525 696</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	798 364	651 021
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	162 635	150 157
<b>Résultat des activités de marché</b>	<b>960 999</b>	<b>801 178</b>
Produits des autres activités	896 079	781 350
Charges des autres activités	-358 334	-333 330
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>9 891 026</b>	<b>9 017 776</b>
Charges générales d'exploitation	-5 300 375	-4 862 579
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-654 657	-573 940
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>3 935 994</b>	<b>3 581 257</b>
Coût du risque	-1 295 268	-1 107 613
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 640 726</b>	<b>2 473 644</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	69 089	65 770
Gains ou pertes nets sur autres actifs	12 207	-390 484
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 722 022</b>	<b>2 148 930</b>
Impôts sur les bénéfices	-841 419	-570 737
<b>Résultat Net</b>	<b>1 880 603</b>	<b>1 578 193</b>
Résultat hors Groupe	649 807	656 309
<b>Résultat Net part du Groupe</b>	<b>1 230 796</b>	<b>921 885</b>
<b>Résultat par Action (EN MAD)</b>	<b>6,9</b>	<b>5,1</b>
<b>Résultat dilué par Action (EN MAD)</b>	<b>6,9</b>	<b>5,1</b>

(En milliers de dirhams)

\* Montant retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. Les rubriques impactées sont : les charges générales d'exploitation pour -2 MMAD et les impôts sur le résultat pour 0.7 MMAD.

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés</b>	1 719 634	8 731 500	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés</b>	1 719 634	8 731 500	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Opérations sur capital	75 000	1 455 234		151 846		1 682 080	45 587	1 727 667
Paiements fondés sur des actions						0	0	0
Opérations sur actions propres			0			0	0	0
Dividendes				-530 954		-530 954	-329 259	-860 213
<b>Résultat de l'exercice</b>				921 884		921 884	656 309	1 578 193
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0	0	0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					2 254	2 254	695	2 949
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)					1 689	1 689		1 689
Avantages au personnel IAS 19R (1)					-4 218	-4 218		-4 218
<b>Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)</b>				0	-275	-275	695	420
Variation de périmètre (2)				-251 218		-251 218	-187 508	-438 726
Divers (*)				4 583		4 583	10 822	15 405
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés</b>	1 794 634	10 186 734	0	2 191 425	81 911	14 254 704	4 153 339	18 408 043
Changement de méthodes comptables				7 152		7 152		7 152
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés</b>	1 794 634	10 186 734	0	2 198 577	81 911	14 261 856	4 153 339	18 415 195
Opérations sur capital		122 810		-122 810		0	0	0
Paiements fondés sur des actions						0	0	0
Opérations sur actions propres			-35 727			-35 727		-35 727
Dividendes				-592 198		-592 198	-343 582	-935 781
<b>Résultat de l'exercice</b>				1 230 796		1 230 796	649 807	1 880 603
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0	0	0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					14 226	14 226	1 192,00	15 418
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-3 039	-3 039		-3 039
IAS 19 R					14 817	14 817		14 817
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>				0	26 003	26 003	1 192	27 195
Variation de périmètre (3)				-36 716		-36 716	-167 092	-203 807
Divers (*)				44 956		44 956	-49 178	-4 221
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2013</b>	1 794 634	10 309 544	-35 727	2 722 605	107 914	14 898 971	4 244 486	19 143 457

**(1) : Avantages au personnel IAS19R**

Il s'agit des impacts suite à l'application rétrospective de la norme IAS19R.

**(2) : Variation de périmètre 2012**

Il s'agit essentiellement de l'effet des acquisitions complémentaires au niveau de BOA et LOCASOM, ainsi que des acquisitions réalisées par BOA Group

**(3) : Variation de périmètre 2013**

Il s'agit des acquisitions complémentaires au niveau de BOA Group

# Extrait des Notes Annexes aux Etats Financiers Consolidés

AU 31 DÉCEMBRE 2013

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2013	2012
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 722 022</b>	<b>2 148 932</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 380 727	3 054 760
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	35 273	109 300
+/- Dotations nettes aux provisions	927 426	665 231
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-69 089	-55 215
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-1 008 589	-990 901
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-61 503	197 385
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>3 204 245</b>	<b>2 980 559</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 464 610	13 027 531
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-11 587 602	-14 814 540
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	4 993 174	-2 343 396
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-2 839 357	3 581 880
- Impôts versés	-636 635	-602 893
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-6 605 810</b>	<b>-1 151 418</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>-679 544</b>	<b>3 978 073</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-997 292	-1 093 317
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-174	-286
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 502 270	-528 089
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-2 499 736</b>	<b>-1 621 692</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	612 593	1 096 982
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 940 935	1 949 786
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>2 553 528</b>	<b>3 046 768</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>71 311</b>	<b>57 761</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-554 441</b>	<b>5 460 910</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>16 098 911</b>	<b>10 638 001</b>
<b>Caisse, Banques centrales, CCP (actif &amp; passif)</b>	<b>9 854 817</b>	<b>6 391 957</b>
<b>Comptes (actif &amp; passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit</b>	<b>6 244 094</b>	<b>4 246 044</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>15 544 470</b>	<b>16 098 911</b>
<b>Caisse, Banques centrales, CCP (actif &amp; passif)</b>	<b>11 870 837</b>	<b>9 854 817</b>
<b>Comptes (actif &amp; passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit</b>	<b>3 673 632</b>	<b>6 244 094</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-554 441</b>	<b>5 460 910</b>

(En milliers de dirhams)

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	MAROC	EUROPE	AFRIQUE
Résultat avant impôts	1 289 858	80 452	1 351 712
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 075 696	14 970	290 061
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	35 273	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions	658 089	54 093	215 244
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-18 777	0	-50 312
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-870 414	-6 958	-131 217
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0	0
+/- Autres mouvements	-65 118	-6 565	10 180
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 814 749	55 540	333 956
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 519 957	-507 465	1 452 118
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-10 211 165	-247 642	-1 128 795
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	5 947 815	110 062	-1 064 703
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-1 349 722	-1 537 280	47 645
- Impôts versés	-398 533	-6 786	-231 316
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-3 491 648	-2 189 111	-925 051
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	612 959	-2 053 120	760 617
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-601 710	-14 124	-381 458
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-174	0	0
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-661 809	-114 571	-725 890
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 263 693	-128 695	-1 107 348
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-465 973	1 377 870	-299 304
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 406 968	614 896	-80 929
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	940 995	1 992 766	-380 233
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-535	10 003	61 843
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	199 286	-179 045	-574 682
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	6 635 988	551 901	8 911 022
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 764 729	-12 496	6 102 584
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 871 259	564 397	2 808 438
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	6 835 274	372 856	8 336 340
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4 912 087	1 806	6 956 944
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 923 187	371 050	1 379 395
Variation de la trésorerie nette	199 286	-179 045	-574 682

(En milliers de dirhams)

## MARGE D'INTERETS

	2013			2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	8 954 357	3 021 109	5 933 248	8 581 131	2 818 182	5 762 949
Comptes et prêts/emprunts	8 400 936	2 944 638	5 456 298	7 991 041	2 702 532	5 288 509
Opérations de pensions		76 471	-76 471		115 650	-115 650
Opérations de location-financement	553 421		553 421	590 090		590 090
Opérations interbancaires	711 218	939 670	-228 452	730 430	1 018 766	-288 336
Comptes et prêts/emprunts	436 721	905 634	-468 913	487 627	969 104	-481 477
Opérations de pensions	274 497	34 036	240 461	242 803	49 662	193 141
Emprunts émis par le Groupe	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture de résultats futurs	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0
Portefeuille de transactions	1 047 357	841 106	206 251	841 682	742 876	98 806
Titres à revenu fixe	1 047 357	566 320	481 037	841 682	525 899	315 783
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	274 786	-274 786	0	216 977	-216 977
Actifs disponibles à la vente			0			0
Actifs détenus jusqu'à échéance	733 833		733 833	669 463		669 463
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	11 446 765	4 801 885	6 644 880	10 822 706	4 579 824	6 242 882

(En milliers de dirhams)

## COMMISSIONS NETTES

	2012			2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>919 514</b>	<b>201 866</b>	<b>717 648</b>	<b>741 051</b>	<b>195 633</b>	<b>545 418</b>
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	291 378		291 378	267 891		267 891
sur titres	150 146	159 370	-9 224	146 743	125 284	21 459
de change	477 990	42 496	435 494	326 417	70 349	256 068
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>1 287 207</b>	<b>257 453</b>	<b>1 029 754</b>	<b>1 105 556</b>	<b>125 278</b>	<b>980 278</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	281 374	42 222	239 152	249 979	43 237	206 742
Assurance			-			-
Autres	1 005 833	215 231	790 602	855 577	82 041	773 536
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>2 206 721</b>	<b>459 319</b>	<b>1 747 402</b>	<b>1 846 607</b>	<b>320 911</b>	<b>1 525 696</b>

(En milliers de dirhams)

## GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

	2013			2012		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	736 732		736 732	654 050		654 050
Instruments financiers dérivés	59 512	2 120	61 632	-3 029		-3 029
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
<b>TOTAL</b>	<b>796 244</b>	<b>2 120</b>	<b>798 364</b>	<b>651 021</b>	<b>0</b>	<b>651 021</b>

(En milliers de dirhams)

## GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

	2013	2012
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
plus ou moins values de cession		
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>162 635</b>	<b>150 157</b>
Produits de dividendes	174 116	168 564
Charges de dépréciation	34 775	-61 578
Plus-values nettes de cession	-46 256	43 171
<b>TOTAL</b>	<b>162 635</b>	<b>150 157</b>

(En milliers de dirhams)

## PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	2013			2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	276 229	96 787	179 442	250 971	90 322	160 649
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	297 070	206 631	90 439	257 671	187 139	70 532
Autres produits d'exploitation non bancaires	322 780	54 916	267 864	272 708	55 869	216 839
<b>TOTAL</b>	<b>896 079</b>	<b>358 334</b>	<b>537 745</b>	<b>781 350</b>	<b>333 330</b>	<b>448 020</b>

(En milliers de dirhams)

## COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE

	2013	2012
Dotations aux provisions	-1 517 753	-1 541 885
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 501 320	-1 415 449
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-3 485	-2 467
Autres provisions pour risques et charges	-12 948	-123 969
Reprises de provisions	395 502	717 256
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	353 165	634 113
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	9 315	1 743
Reprises des autres provisions pour risques et charges	33 022	81 400
Variation des provisions	-173 017	-282 984
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-176 691	-288 237
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	3 674	5 253
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-1 295 268	-1 107 613

(En milliers de dirhams)

## COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE

	2013	2012
Dotations nettes aux dépréciations	-1 122 250	-824 629
Récupérations sur créances amorties	3 674	5 253
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	-176 692	-288 237
<b>TOTAL</b>	<b>-1 295 268</b>	<b>-1 107 613</b>

(En milliers de dirhams)

## COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE PAR NATURE D'ACTIFS

	2013	2012
Prêts et créances sur les établissements de crédit		
Prêts et créances sur la clientèle	-1 321 172	-1 064 320
Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Instruments financiers des activités de marché		
Autres actifs		
Engagements par signature et divers	25 904	-43 293
<b>TOTAL</b>	<b>-1 295 268</b>	<b>-1 107 613</b>

(En milliers de dirhams)

## VARIATION AU COURS DE LA PÉRIODE DES DÉPRÉCIATIONS CONSTITUÉES SUR LA CLIENTELE

	2013	2012
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>5 736 995</b>	<b>5 317 746</b>
Dotations aux provisions	1 291 869	1 347 068
Reprises de provisions	-280 544	-655 099
Utilisation des provisions	-461 630	-279 404
Variation des parités monétaires et divers	19 370	6 684
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>6 306 060</b>	<b>5 736 995</b>

(En milliers de dirhams)

## IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2013	2012
<b>Impôts courants</b>	<b>92 432</b>	<b>215 856</b>
Impôts différés	257 635	309 870
Actifs d'impôts courants et différés	350 067	525 726
Impôts courants	94 368	36 296
Impôts différés	989 759	983 149
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 084 127</b>	<b>1 019 445</b>

(En milliers de dirhams)

## CHARGE NETTE DE L'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	2013	2012
Charge d'impôts courants	-765 802	-514 122
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-75 617	-56 615
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	-841 419	-570 737

(En milliers de dirhams)

## LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	2013	2012
Résultat net	1 880 603	1 578 194
Charges d'impôt sur les bénéfices	-841 419	-570 737
Taux d'impôt effectif moyen	-44,7%	-36,2%

(En milliers de dirhams)

## ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	2013	2012
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	7,7%	-0,8%
Taux d'impôt effectif moyen	44,7%	36,2%

(En milliers de dirhams)

## CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	2013	2012
Charges de Personnel	2 786 616	2 619 970
Impôts et Taxes	82 334	74 477
Charges Externes	1 373 607	1 192 450
Autres Charges Générales d'Exploitation	1 057 818	975 682
Dotation aux Amortissements et aux Provisions des Immobilisations Incorporelles et Corporelles	654 657	573 940
Charges Générales d'Exploitation	5 955 032	5 436 519

(En milliers de dirhams)

## INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôles d'activité :

- Banque au Maroc : ce domaine regroupe BMCE Bank Activité Maroc.
- Gestion d'actifs et Banque d'affaires (GABA) : ce domaine regroupe la banque d'affaires (BMCE Capital), la société de bourse (BMCE Capital Bourse), et la société de gestion d'actifs (BMCE Capital Gestion).
- Services Financiers Spécialisés : ce domaine regroupe la société de crédit à la consommation (Salafin), la société de crédit bail (Maghrébaïl), la société d'affacturage (Maroc Factoring), la société de recouvrement, (RM Experts) et la société d'assurance crédit (Euler Hermes Acmar),
- Activités à l'international : ce domaine regroupe BMCE International (Madrid), la Banque de Développement du Mali, La Congolaise de Banque, BMCE Bank International et Bank Of Africa.

## RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	2013					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs	Services financiers spécialisés	Autres activités	Activités internationales	Total
Marge d'intérêts	2 932 463	24 633	590 258	-20 676	3 118 202	6 644 880
Marge sur commission	739 946	112 448	12 134	0	882 874	1 747 402
Produit net bancaire	4 347 720	217 269	611 901	158 965	4 555 171	9 891 026
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-2 689 721	-195 077	-185 616	-99 329	-2 785 289	(5 955 032)
Résultat Brut d'exploitation	1 658 000	22 192	426 284	59 637	1 769 881	3 935 994
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-359 011	-22 977	-104 947	-7 388	-347 096	( 841 419)
Résultat Part du Groupe	441 056	66 429	119 847	29 470	573 994	1 230 796
	2012					
Marge d'Intérêts	2 757 212	15 497	591 988	-6 771	2 884 956	6 242 882
Marge sur commission	701 661	105 417	2 727	0	715 891	1 525 696
Produit net bancaire	4 019 818	211 639	621 378	149 712	4 015 229	9 017 776
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-2 566 347	-208 723	-155 289	-80 480	-2 425 680	(5 436 519)
Résultat Brut d'exploitation	1 453 591	2 916	466 089	69 112	1 589 549	3 581 257
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-238 789	-19 326	-101 087	-8 728	-202 807	( 570 737)
Résultat Part du Groupe	284 678	43 573	114 449	26 437	452 748	921 885

(En milliers de dirhams)

## ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Résultat par secteur opérationnel	2013					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs	Services financiers spécialisés	Autres activités	Activités internationales	Total
Total Bilan	161 135 143	362 570	14 602 647	192 495	60 403 901	236 696 756
Eléments d'Actif						
Actifs Disponibles à la Vente	1 417 723	109 504	14 713	22 763	1 755 101	3 319 804
Prets et Créances sur la Clientèle	102 077 895	273	13 781 855	0	33 514 934	149 374 957
Actifs financiers évalués à la juste valeur	27 649 487	47 963	48		526 450	28 223 948
Placements Détenus jusqu'à Echéance	2 523 427	0	27	0	10 013 288	12 536 742
Eléments du Passif						
Dettes Envers la Clientèle	102 358 798	6 204	1 240 940	0	45 184 395	148 790 337
Fonds Propres	13 839 405	137 808	1 188 659	( 82 799)	4 060 385	19 143 458
	2012					
Total Bilan	160 440 609	370 334	14 060 259	170 881	55 846 424	230 888 507
Eléments d'Actif						
Actifs Disponibles à la Vente	1 312 325	101 008	5 711	25 440	1 351 439	2 795 923
Prets et Créances sur la Clientèle	95 425 585	5 824	13 185 602	0	30 191 767	138 808 778
Actifs financiers évalués à la juste valeur	33 641 060	29 506	26 909		547 202	34 244 677
Placements Détenus jusqu'à Echéance	1 790 606	0	27	0	8 728 308	10 518 941
Eléments du Passif						
Dettes Envers la Clientèle	102 081 985	0	1 184 435	0	41 384 337	144 650 757
Fonds Propres	13 569 094	104 114	1 213 349	( 97 626)	3 626 266	18 415 197

(En milliers de dirhams)

## INFORMATIONS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

	2013			TOTAL
	MAROC	EUROPE	AFRIQUE	
TOTAL BILAN	176 292 855	2 668 605	57 735 296	236 696 756
PNB	5 335 854	406 055	4 149 117	9 891 026

(En milliers de dirhams)

## INFORMATIONS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

	2012			TOTAL
	MAROC	EUROPE	AFRIQUE	
TOTAL BILAN	175 042 083	3 805 281	52 041 143	230 888 507
PNB	5 002 546	289 607	3 725 623	9 017 776

(En milliers de dirhams)

## VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	2013	2012
Banque au Maroc	102 358 798	102 081 986
Services Financiers Spécialisés	1 240 940	1 184 434
Activités à l'international	45 184 395	41 384 337
Gestion d'actifs	6 204	0
Autres Activités	0	0
<b>Total en principal</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>

(En milliers de dirhams)

## PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	2013	2012
BANQUE AU MAROC	2 523 427	1 790 606
SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	27	27
ACTIVITES INTERNATIONALES AFRIQUE	10 013 288	8 728 308
<b>TOTAL</b>	<b>12 536 742</b>	<b>10 518 941</b>

(En milliers de dirhams)

## ACTIFS FINANCIERS EVALUES A LA JUSTE VALEUR PAR SECTEUR D'ACTIVITE

	2013	2012
BANQUE AU MAROC	27 649 487	33 641 060
SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	48	26 909
GESTION D'ACTIFS & BANQUE D'AFFAIRES	47 963	29 506
ACTIVITES INTERNATIONALES	526 450	547 202
<b>TOTAL</b>	<b>28 223 948</b>	<b>34 244 677</b>

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES PRÊTS ET CRÉANCES  
SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	2013			2012		
	ENCOURS SAINS	ENCOURS EN SOUFFRANCE	PROVISIONS	ENCOURS SAINS	ENCOURS EN SOUFFRANCE	PROVISIONS
Maroc	11 901 101	58 672	36 797	13 880 138	59 838	35 258
Europe	1 783 526	0	0	2 083 561	0	0
Afrique	4 439 225	3 408	3 408	5 408 667	3 382	3 382
Total en principal	18 123 852	62 080	40 205	21 372 366	63 220	38 640
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	18 123 852	62 080	40 205	21 372 366	63 220	38 640

(En milliers de dirhams)

## VENTILATION DES PRÊTS ET CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE

	2013			2012		
	ENCOURS SAINS	ENCOURS EN SOUFFRANCE	PROVISIONS	ENCOURS SAINS	ENCOURS EN SOUFFRANCE	PROVISIONS
Maroc	114 252 061	6 267 412	4 659 448	107 269 792	5 250 297	3 903 078
Europe	1 753 262	126 165	72 824	2 604 230	14 201	12 863
Afrique	29 660 369	3 621 749	1 573 789	26 145 245	3 262 008	1 821 054
Total en principal	145 665 692	10 015 326	6 306 061	136 019 267	8 526 506	5 736 995
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	145 665 692	10 015 326	6 306 061	136 019 267	8 526 506	5 736 995

(En milliers de dirhams)

## VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX

	2013	2012
Valeurs en Caisse	2 887 750	2 651 608
Banques Centrales	8 151 588	6 305 199
Trésor Public	895 022	960 708
Service des Chèques Postaux	4 731	4 684
Banques Centrales, Trésor Public, Service des Chèques Postaux	9 051 341	7 270 591
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	11 939 091	9 922 200

(En milliers de dirhams)

## ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

	2013			2012		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>						
Titres de créance négociables	9 112 323	0	9 112 323	12 855 398	0	12 855 398
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	6 508 218		6 508 218	5 751 852		5 751 852
Autres titres de créances négociables	2 604 105		2 604 105	7 103 546		7 103 546
Obligations	459 108	0	459 108	399 217	0	399 217
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	459 108		459 108	399 217		399 217
Actions et autres titres à revenu variable	18 649 052	0	18 649 052	20 970 684	0	20 970 684
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	3 465	0	3 465	19 378	0	19 378
Instruments dérivés de cours de change	2 888		2 888	18 801		18 801
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>	<b>28 223 948</b>	<b>0</b>	<b>28 223 948</b>	<b>34 244 677</b>	<b>0</b>	<b>34 244 677</b>
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	0	2 430 244	2 430 244	0	0	0
Etablissements de crédit		2 430 244				
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	7 250	0	7 250	1 614	0	1 614
Instruments dérivés de cours de change	7 250		7 250	1 614		1 614
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>	<b>7 250</b>	<b>2 430 244</b>	<b>2 437 494</b>	<b>1 614</b>	<b>0</b>	<b>1 614</b>

(En milliers de dirhams)

## ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

	2013	2012
Titres de créance négociables	0	0
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la Banque Centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	0	0
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
Actions et autres titres à revenu variable	3 618 023	3 135 119
dont titres cotés	125 195	240 129
dont titres non cotés	3 492 828	2 894 990
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>3 618 023</b>	<b>3 135 119</b>
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-298 219	-339 196
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-298 219	-339 196
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS</b>	<b>3 319 804</b>	<b>2 795 923</b>
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

(En milliers de dirhams)

## PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	2013	2012
Comptes à vue	4 630 305	6 731 875
Prêts	13 362 300	13 251 828
Opérations de pension	193 327	1 451 883
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédits avant dépréciation	18 185 932	21 435 586
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-40 205	-38 640
<b>Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédits nets de dépréciation</b>	<b>18 145 727</b>	<b>21 396 946</b>

(En milliers de dirhams)

## DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	2013	2012
Comptes à vue	1 723 359	1 829 261
Emprunts	18 429 985	18 433 119
Opérations de pension	14 915 371	13 965 786
<b>TOTAL</b>	<b>35 068 715</b>	<b>34 228 166</b>

(En milliers de dirhams)

## PRETS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

Prêts consentis et créances sur la clientèle	2013	2012
Comptes ordinaires débiteurs	21 263 162	20 455 562
Prêts consentis à la clientèle	107 613 766	100 796 021
Opérations de pension	15 707 669	12 780 120
Opérations de location-financement	11 096 420	10 514 070
<b>Total des prêts consentis et créances sur la clientèle avant dépréciation</b>	<b>155 681 017</b>	<b>144 545 773</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-6 306 060	-5 736 995
<b>Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation</b>	<b>149 374 957</b>	<b>138 808 778</b>

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique	2013	2012
Banque au Maroc	102 077 889	95 425 585
Services Financiers Spécialisés	13 781 855	13 185 606
Activités à l'international	33 514 940	30 191 767
Gestion d'actifs	273	5 820
Autres activités	0	0
<b>Total en principal</b>	<b>149 374 957</b>	<b>138 808 778</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>149 374 957</b>	<b>138 808 778</b>

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique	2013	2012
Maroc	115 860 017	108 617 015
Afrique	31 708 337	27 586 199
Europe	1 806 603	2 605 564
<b>Total en principal</b>	<b>149 374 957</b>	<b>138 808 778</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>149 374 957</b>	<b>138 808 778</b>

Dettes envers la clientèle	2013	2012
Comptes ordinaires créditeurs	64 672 430	63 669 813
Comptes à terme	20 735 319	20 207 095
Comptes d'épargne	18 930 245	17 903 838
Bons de caisse	4 144 400	4 107 980
Opérations de pension	1 166 600	1 499 500
Autres comptes créditeurs	39 141 343	37 262 531
<b>Total Dettes</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique	2013	2012
Banque au Maroc	102 358 798	102 081 986
Services Financiers Spécialisés	1 240 940	1 184 434
Activités à l'international	45 184 395	41 384 337
Gestion d'actifs	6 204	0
Autres Activités	0	0
<b>Total en principal</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique	2013	2012
Maroc	103 605 942	103 266 419
Afrique	43 577 634	40 317 675
Europe	1 606 761	1 066 663
<b>Total en principal</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>148 790 337</b>	<b>144 650 757</b>

(En milliers de dirhams)

## DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	2013	2012
Autres dettes représentées par un titre	12 451 775	14 014 897
titres de créances négociables	12 451 775	14 014 897
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	5 574 256	4 633 718
Emprunt subordonnés	5 574 256	4 633 718
à durée déterminée	2 788 120	1 853 463
à durée indéterminée	2 786 135	2 780 255
Titres subordonnés	0	0
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	0
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	241 405	126 616
<b>TOTAL</b>	<b>18 267 436</b>	<b>18 775 231</b>

(En milliers de dirhams)

## ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ÉCHEANCE

	2013	2012
Titres de créance négociables	11 542 243	9 689 814
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	11 523 934	9 669 842
Autres titres de créance négociables	18 309	19 972
Obligations	994 499	829 127
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	994 499	829 127
<b>TOTAL</b>	<b>12 536 742</b>	<b>10 518 941</b>

(En milliers de dirhams)

## IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	2013	2012
Impôts courants	92 432	215 856
impôts différés	257 635	309 870
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>350 067</b>	<b>525 726</b>
Impôts courants	94 368	36 296
impôts différés	989 759	983 149
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 084 127</b>	<b>1 019 445</b>

(En milliers de dirhams)

## COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	2013	2012
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	96 643	5 257
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	12 402	23 329
Comptes d'encaissement	383 861	329 945
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	473 081	381 273
Debiteurs Divers	3 115 401	2 859 026
Comptes de liaison	236 045	1 339 945
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>4 317 433</b>	<b>4 938 775</b>
Dépôts de garantie reçus	57 478	42 250
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	6 310 266	9 297 681
Comptes d'encaissement	869 224	770 861
Charges à payer et produits constatés d'avance	617 785	537 031
Autres créditeurs et passifs divers	3 525 610	2 562 304
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>11 380 363</b>	<b>13 210 127</b>

(En milliers de dirhams)

## PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

	2013	2012
Euler Hermes Acmar	27 374	27 177
Banque de Développement du Mali	248 290	214 595
Casablanca Finance Markets	-6 692	0
Eurafric Information	6 697	-4 888
Hanouty	132 485	-5 544
Société Conseil Ingénierie et Développement	64 469	123 141
Participations dans sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	472 624	52 447
<b>PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>406 928</b>	<b>406 928</b>

(En milliers de dirhams)

## DONNÉES FINANCIÈRES PUBLIÉES EN NORMES COMPTABLES LOCALES PAR LES PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

	Total du bilan Décembre 2013	Produit net bancaire- chiffre d'affaires Décembre 2013	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe Déc 2013
<b>Euler Hermes Acmar</b>	<b>497 263</b>	<b>41 152</b>	<b>29 812</b>	<b>5 962</b>
Banque de Développement du Mali	7 685 082	524 360	171 286	46 597
Eurafric Information	133 252	187 675	519	-1 110
Hanouty	19 874	837	-2 095	-954
Société Conseil Ingénierie et Développement	506 985	296 095	38 437	14 880

(En milliers de dirhams)

## IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	2013			2012		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortisse- ments et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortisse- ments et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	9 674 496	4 208 727	5 465 769	8 936 538	3 805 010	5 131 528
Terrains et constructions	1 751 061	521 905	1 229 154	2 031 429	516 758	1 514 671
Équipement, Mobilier, Installations	3 702 800	1 547 661	2 155 139	3 551 517	1 507 439	2 044 078
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	4 220 635	2 139 161	2 081 475	3 353 592	1 780 813	1 572 779
Immobilisations Incorporelles	1 536 277	765 755	770 522	1 592 323	840 868	751 455
Logiciels informatiques acquis	935 657	420 712	514 944	1 020 384	520 987	499 397
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	600 620	345 043	255 577	571 939	319 881	234 485
Immeubles de placements	1 037 034	89 432	947 602	693 382	79 222	614 160

(En milliers de dirhams)

## TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2013	2012
<b>VALEUR NETTE AU 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>5 131 528</b>	<b>5 064 126</b>
Acquisition de l'exercice	832 766	398 063
Dotations aux amortissements	(479 097)	(420 306)
Cession de l'exercice	(66 192)	(132 495)
Reclassements	46 764	222 140
<b>VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>5 465 769</b>	<b>5 131 528</b>

(En milliers de dirhams)

## TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2013	2012
<b>VALEUR NETTE AU 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>751 455</b>	<b>645 081</b>
Acquisition de l'exercice	250 098	378 773
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(175 559)	(152 831)
Cession de l'exercice	(18 394)	(119 568)
Reclassement	(37 078)	-
<b>VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>770 522</b>	<b>751 455</b>

(En milliers de dirhams)

## ECARTS D'ACQUISITION

	2013	2012
Valeur brute comptable en début de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	832 470	832 470
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements	0	
Valeur brute comptable en fin de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>832 470</b>	<b>832 470</b>

(En milliers de dirhams)

## RÉPARTITION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	2013	2012
MAGRÉBAIL	10 617	10 617
BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU MALI	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
MAROC FACTORING	1 703	1 703
BMCE CAPITAL BOURSE	2 618	2 618
BMCE INTERNATIONAL (MADRID)	3 354	3 354
BANK OF AFRICA	692 136	692 136
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>832 470</b>	<b>832 470</b>

## PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	2013	2012
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>520 590</b>	<b>457 440</b>
Dotations aux provisions	613	128 626
Reprises de provisions	-42 337	-83 187
Utilisation des provisions	-23 726	16 737
<b>Variation des parités monétaires et divers</b>	<b>1 432</b>	<b>974</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>456 573</b>	<b>520 590</b>

(En milliers de dirhams)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	14 196	232 868	7 747	0	265 779	520 590
Dotations	5 614	-14 724	3 485	0	6 237	612
Montants utilisés	-4 634	0	-9 315	0	-28 388	-42 337
Montants non utilisés repris au cours de la période	0	0	7 615	0	-30 046	-22 431
Autres mouvements	37	0	103	0	0	139
<b>Solde de clôture</b>	<b>15 213</b>	<b>218 144</b>	<b>9 635</b>	<b>0</b>	<b>213 582</b>	<b>456 573</b>

(En milliers de dirhams)

## TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS

	Valeur comptable des actifs transférés	Valeur comptable des passifs associés
Prêts de titres	0	0
Titres en valeur de marché par résultat		
Opérations de pensions	16 119 121	16 074 219
Titres en valeur de marché par résultat	14 529 318	14 501 258
Titres classés en prêts et créances	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	1 589 803	1 572 961
<b>TOTAL</b>	<b>16 119 121</b>	<b>16 074 219</b>

(En milliers de dirhams)

## RÉPARTITION PAR MÉTHODE DE VALORISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PRÉSENTÉE CONFORMÉMENT AUX PRESCRIPTIONS DE LA NORME IFRS 7

	2012			Total
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	28 223 948			28 223 948
dont actifs financiers en valeur de marché par résultat	28 223 948			28 223 948
dont instruments dérivés				-
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				-
Instruments financiers dérivés de couverture				-
Actifs financiers disponibles à la vente	125 195		3 194 609	3 319 804
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	2 437 494	-	-	2 437 494
dont passifs financiers en valeur de marché par résultat	2 430 244			2 430 244
dont instruments dérivés	7 250			7 250
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				-
Instruments financiers dérivés de couverture				-

(En milliers de dirhams)

## ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	2013	2012
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>15 467 096</b>	<b>14 794 963</b>
Aux établissements de crédit	1 356 425	1 630 754
A la clientèle	14 110 671	13 164 209
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>2 897 232</b>	<b>1 451 765</b>
des établissements de crédit	2 897 232	1 451 765
de la clientèle	-	0

(En milliers de dirhams)

## ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	2013	2012
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>21 576 455</b>	<b>17 822 232</b>
D'ordre des établissements de crédit	6 646 676	6 212 808
D'ordre de la clientèle	14 929 778	11 609 424
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>44 459 136</b>	<b>36 315 329</b>
des établissements de crédit	43 550 070	35 106 346
de l'état et d'autres organismes de garantie	909 066	1 208 983

(En milliers de dirhams)

## PROVISIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME ACCORDÉS AUX SALARIÉS

	2013	2012
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	218 134	232 869
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
<b>TOTAL</b>	<b>218 134</b>	<b>232 869</b>

(En milliers de dirhams)

## HYPOTHÈSES DE BASE DES CALCULS

	2013	2012
Taux d'actualisation	5,60%	4,50%
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
<b>Autres</b>	<b>11%</b>	<b>11%</b>

En pourcentage

## COÛT DES REGIMES POSTERIEURS A L'EMPLOI

	2013	2012
Charge normal de l'exercice	17 558	17 046
Charge d'intérêt	10 045	9 773
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		-
Indemnités supplémentaires	27 603	
Autre		
<b>Coût net de la période</b>	<b>27 603</b>	<b>26 819</b>

(En milliers de dirhams)

## EVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	2013	2012
Dette actuarielle d'ouverture	232 869	228 320
Charge normale de l'exercice	17 558	17 046
Charge d'intérêt	10 045	9 773
Ecarts d'expérience	-23 518	-2 299
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes	-	-
Prestations versées	-18 820	-19 972
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Dette actuarielle de clôture</b>	<b>218 134</b>	<b>232 869</b>

(En milliers de dirhams)

## CHARGE REPRÉSENTÉE PAR LES PAIEMENTS À BASE D' ACTIONS

	2013	2012
Charge globale du plan d'intéressement en actions	43 456	43 456

(En milliers de dirhams)

## OPERATIONS REALISEES SUR CAPITAL

	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2010	171 963 390	10	1 719 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2011	171 963 390	10	1 719 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2012	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2013	179 463 390	10	1 794 633 900

## RESULTAT PAR ACTION

	2013	2012
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
RÉSULTAT PART GROUPE (EN MAD)	1 230 795 682	921 885 000
Résultat par Action (EN MAD)	6,9	5,1
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN MAD)	6,9	5,1

(En milliers de dirhams)

## PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	72,63%	72,63%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUBY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E

## JETONS DE PRÉSENCE VERSÉS AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	2013			2012		
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	1 212	312	900	1 212	312	900
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	333	33	300	333	33	300
<b>TOTAL</b>	<b>1 546</b>	<b>346</b>	<b>1 200</b>	<b>1 546</b>	<b>346</b>	<b>1 200</b>

(En milliers de dirhams)

## CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

	"Investissement brut total"	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur
≤ 1 an	2 675 137	441 922	70 121
> 1 an ≤ 5 ans	6 797 561	3 972 587	200 032
> 5 ans	4 687 226	3 894 389	382 460
<b>TOTAL</b>	<b>14 159 924</b>	<b>8 308 898</b>	<b>652 613</b>

(En milliers de dirhams)

## CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Loyers conditionnels totaux comptabilisés dans les produits de la période
≤ 1 an	230 000	
> 1 an ≤ 5 ans	1 000 000	
> 5 ans		
<b>TOTAL</b>	<b>1 230 000</b>	<b>-</b>

# Rapport Général des Commissaires aux Comptes



47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 060 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de  
BMCE BANK  
140, Avenue Hassan II  
Casablanca

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 Mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur «BMCE Bank», comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 18.633.841 dont un bénéfice net de KMAD 1.108.625.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèses contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### OPINION SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes, nous vous informons que votre banque a acquis au cours de l'exercice 2013 une participation à hauteur de 78% du capital de la société «BMCE Euroservices» pour KMAD 42.317.

Casablanca, le 21 avril 2014

### Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR  
Associé

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI  
Associé

# Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes



47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de  
**BMCE BANK**  
140, Avenue Hassan II  
Casablanca



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 060 Casablanca  
Maroc

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### **1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2013**

#### **1.1 Contrat de souscription conclu entre BMCE Bank et BMCE CAPITAL, BARCLAYS BANK, BNP PARIBAS & CITI-GROUP GLOBAL MARKETS LIMITED**

Par ce contrat conclu le 26 novembre 2013, BMCE Capital, Co chef de file, s'engage à procéder au placement de l'émission, par BMCE Bank, de l'équivalent de 300.000.000 US \$ à la date du « closing », soit le 27 novembre 2013.

##### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank est également Vice-Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Monsieur Zouheir BENSALID, Administrateur de BMCE Bank est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

#### **1.2 Contrat de transfert de l'intégralité des actions BMCE International Espagne de BMCE Bank vers BMCE International Holdings Plc (BIH)**

Conclu en décembre 2013, ce contrat transfère l'intégralité des actions représentant le capital social de BMCE International Madrid SAU de BMCE Bank vers BIH.

En contrepartie du prix de cette cession, BMCE Bank a souscrit à une augmentation de capital de BIH d'un montant de 50 Millions d'Euros (soit £42,6 millions) par compensation de ses créances liquides et exigibles.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 un produit global de KMAD 218.276.

##### **Personnes concernées :**

- Monsieur Othman BENJELLOUN, Chairman de BIH est également Président Directeur Général de BMCE Bank.
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.
- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BIH est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

#### **1.3 Contrat de mandat entre BMCE Bank International Plc (BBI) et BMCE Bank en vue du placement privé d'actions BOA Group**

Suite à cet accord conclu le 15 octobre 2013, BBI agit en qualité de Conseil de BMCE Bank SA dans le cadre de l'opération de placement privé de 5 à 20 % maximum d'actions de BOA Group SA par cession d'actions existantes ou émission réservée de titres donnant accès à terme au capital en faveur d'investisseurs institutionnels qualifiés choisis par BMCE Bank.

Les honoraires versés à BBI s'élèvent à 300.000 GPB outre une commission de 1.50 % du montant réglé par chaque investisseur au titre du placement. Ce contrat prend fin le 31 mars 2014.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 une charge globale de KMAD 4.050.

##### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

#### **1.4 Contrat de mandat entre BMCE Bank International Plc (BBI) et BMCE Bank dans le cadre de la restructuration de la présence européenne de BMCE Bank**

Au titre de ce mandat signé le 22 juillet 2013 dans le contexte susmentionné, BBI s'engage à fournir en faveur de BMCE Bank les prestations suivantes :

- Conseiller et assister BMCE Bank au regard de la faisabilité légale, réglementaire financière et fiscale de la transaction ;
- L'assister au regard du risque sous-jacent à la transaction ;

- L'assister dans ses entretiens avec les régulateurs ;
- Ainsi que dans la préparation de la documentation afférente à la transaction.

En contrepartie, BMCE Bank verse des « success fees » d'une valeur de 2 % de la valeur totale des actions du capital de BMCE Bank Madrid telles qu'évaluées avec un plancher minimal déterminé à un million d'euros. Cette convention prend fin lors de l'accomplissement de la transaction ou à défaut le 31 décembre 2013.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

**Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

**1.5 Contrat de prestation de services entre BMCE Bank International Plc (BBI) et BMCE Bank relatif à BMCE International Holdings Plc (BIH)**

Conclu le 4 décembre 2013 au regard de services fournis par BBI au titre des six dernières années en relation avec l'objet suscité, ce contrat expire le 31 décembre 2013 et prévoit une rémunération en faveur de BBI de 300.000 GBP. Ces services ont consisté en une consolidation financière et en un reporting IFRS au niveau de BMCE Bank outre toute prestation additionnelle convenue.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 une charge globale de KMAD 4.050.

**Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

**1.6 Convention de gestion des activités de marché et de dépositaire entre BMCE CAPITAL et BMCE Bank**

Conclu courant 2013 pour une durée de 5 ans, ce mandat confié par BMCE Bank en faveur de BMCE Capital a pour but de gérer la trésorerie ainsi que l'ensemble des activités de marché de la Banque et de sa succursale Tanger Offshore outre la gestion des activités de dépositaire. Un avenant viendra fixer les modalités de la rémunération.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

**Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank est également Vice Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Monsieur Zouheir BENSALID, Administrateur de BMCE Bank est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

**1.7 Contrat de services conclu entre BMCE Bank et BMCE EuroServices**

Conclu au cours de l'exercice 2013, l'objectif de ce contrat est de préciser les modalités sur la base desquelles BMCE Bank versera une rémunération semi annuelle au Prestataire en contrepartie du développement de la croissance de la clientèle MRE au Maroc.

Le Siège Central et les Succursales seront rémunérés sur la base d'une part, d'un pourcentage du produit net bancaire réalisé par BMCE Bank sur les clients MRE, et d'autre part sur la base d'un pourcentage des fonds transférés vers des comptes bancaires de BMCE Bank au Maroc.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré une charge de KMAD 45.973 au 31 décembre 2013.

**Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Omar TAZI, Administrateur Délégué de BMCE EuroServices est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Messieurs Driss BENJELLOUN, Mohamed AGOUMI et Mounir CHRAIBI, Administrateurs de BMCE EuroServices sont également Directeurs Généraux délégués de BMCE Bank.

**1.8 Convention de collaboration conclue entre BMCE Bank et MABANICOM**

Conclue le 3 décembre pour une durée initiale de deux années renouvelable par périodes annuelles, cette convention a pour objet de fixer les termes et conditions liés à la réalisation par MABANICOM de missions de promotion et d'intermédiation immobilières à la demande et au besoin de la banque en vue de la vente d'actifs immobiliers au nom et pour le compte de la Banque.

Rémunération : si la vente de biens est réalisée, le collaborateur perçoit 2 % du prix de la vente hors droits et frais et 1 % si cette dernière est réalisée directement par BMCE Bank, ceci hors droits.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

**Personnes concernées :**

- Monsieur Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général de BMCE Bank est Président de MABANICOM.
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de MABANICOM est également Directeur Général délégué BMCE Bank.
- Messieurs Najib BENABDALLAH et Mohammed BENNOUNA, Directeurs Généraux adjoints de BMCE Bank sont Administrateurs de MABANICOM.

**1.9 Contrat de bail commercial entre BMCE Bank et GNS Technologies**

Prendant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2013, pour des périodes renouvelables de trois ans par tacite reconduction, cette convention prévoit la mise à bail par BMCE Bank au profit de GNS Technologies d'un plateau de bureaux situé au 2<sup>ème</sup> étage d'un immeuble situé à Casablanca 239 bd Mohammed V faisant l'objet du titre foncier n° 36.829/C d'une superficie globale de 276 m<sup>2</sup> faisant lui-même l'objet du titre foncier parcellaire n° 75.965/C propriété dite GAMECOUR 4.

Le loyer mensuel forfaitaire Hors taxe d'édilité relatif au plateau de bureaux est fixé au total à la somme de KMAD 16,6 pour la première année, KMAD 19,3 pour la deuxième année et KMAD 22 pour la troisième année. A cela s'ajoute la taxe d'édilité de 10,5% par mois ainsi que les charges locatives réelles d'entretien et de gestion des parties communes de l'immeuble qui seront facturées au prorata de la superficie louée.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 un produit global de KMAD 220.

**Personnes concernées :**

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de GNS Technologies.

**1.10 Contrat de bail commercial entre BMCE Bank et la société RM EXPERTS**

Prenant effet le 1<sup>er</sup> mars 2013, pour des périodes renouvelables de trois ans par tacite reconduction, cette convention prévoit la mise en location par BMCE Bank au profit de RM EXPERTS d'un plateau de bureaux situé au 3<sup>ème</sup> étage d'un immeuble situé à Casablanca Zénith n° 2 et 2 Bis Sidi Maarouf, Lotissement Taoufik objet du titre foncier n° 19.779/47. D'une superficie globale de 235 m<sup>2</sup> il fait lui-même l'objet du titre foncier n° 19.779/47.

Le loyer mensuel total hors frais de syndic et de gestion des parties communes est de KMAD 31,2.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 un produit global de KMAD 312.

**Personnes concernées :**

- Le Président du Conseil d'Administration de RM EXPERTS, Monsieur Mamoun BELGHITI est également Administrateur de BMCE Bank.
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général de BMCE Bank est Administrateur de RM EXPERTS.
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Directeur Général Délégué de BMCE Bank est Administrateur de RM EXPERTS.
- Monsieur Mostafa ZAHED, Directeur Général Adjoint de BMCE Bank est Administrateur de RM EXPERTS.

**2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE****2.1 Protocole d'Accord relatif à la mise en place d'un partenariat opérationnel portant sur le service Mobile Money conclu entre BMCE Bank et Medi Telecom SA**

Conclu le 26 juin 2012, ce partenariat - préalable à la conclusion d'un contrat final - détermine les axes stratégiques ainsi que les principes du business model du projet, objet de la convention.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

**Personnes concernées :**

- Financecom actionnaire à hauteur de 6,47% au sein de BMCE Bank est actionnaire à 30 % de MEDI TELECOM.
- Monsieur Zouheir BENSALD Administrateur de MEDI TELECOM est également Administrateur de BMCE Bank.

**2.2 Convention de responsabilité déléguée relative à la gestion de BMCE EUROSERVICES conclue entre BMCE Bank et BMCE INTERNATIONAL S.A.U**

Conclu le 10 avril 2012, ce contrat a pour objet de formaliser la relation intra-groupe des parties au regard de la responsabilité encourue par BMCE INTERNATIONAL SAU du fait de l'exécution par sa filiale à 100 % - BMCE Euro Services - des prestations accomplies sous les instructions de BMCE Bank actionnaire indirect à 100 % de la précédente.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

**Personnes concernées :**

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président du Conseil d'Administration de BMCE International SAU et également Président Directeur Général de BMCE Bank.
- Messieurs Azzedine GUESSOUS, Mamoun BELGHITI, Mohammed BENNANI, et Brahim BENJELLOUN-TOUIMI sont Administrateurs des deux sociétés.
- Monsieur Mohamed AGOUMI, Administrateur de BMCE International S.A.U. est Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

**2.3 Mandat de Gestion conclu entre BMCE Bank et BOA – France**

Conclu le 6 juin 2012 entre BMCE Bank et BOA – France, filiale de BOA Group détenu majoritairement par BMCE Bank, cette convention détermine les termes et conditions sous lesquels BMCE Bank donne mandat à BOA France, en contrepartie du règlement de commissions, pour traiter en son nom et pour son compte des opérations financières au bénéfice d'une population MRE. Le contrat définit également les modalités de fonctionnement du compte de BMCE Bank ouvert sur les livres de BOA France.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

**Personnes concernées :**

- Monsieur Mohamed BENNANI, Président Directeur Général du Groupe BOA est également Administrateur de BMCE Bank.
- Messieurs Brahim BENJELLOUN-TOUIMI et Azeddine GUESSOUS sont Administrateurs de BMCE Bank et de BOA Group.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Mohamed AGOUMI sont Administrateurs de BOA Group et Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank.

**2.4 Convention de gestion des appels de marge inhérente aux produits structurés conclue entre BMCE Bank et BMCE Capital Gestion privée**

Par cette convention, conclue le 29 juin 2012, BMCE Capital Gestion Privée entreprend de suivre les risques de fluctuation des produits structurés - objets de transactions entre les Parties - à travers l'adoption d'un mécanisme d'appel de marge inhérent au produit structuré contracté entre les Parties.

La rémunération des appels de marge en faveur de BMCE Bank est fondée sur la base du taux monétaire en dirhams.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

**Personnes concernées :**

- Messieurs Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Driss BENJELLOUN, Omar TAZI et Amine BOUABID Administrateurs de BMCE Capital Gestion Privée, sont également Administrateurs de BMCE Bank.

- Messieurs Driss BENJELLOUN et Omar TAZI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de BMCE Capital Gestion Privée.

### **2.5 Convention de prestations de services conclue entre BMCE Bank et BMCE Capital**

Conclue le 20 novembre 2012 mais prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012, cette convention d'une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction détermine les modalités de rémunération de BMCE Capital par BMCE Bank au titre de l'assistance technique conférée à BOA Group via sa direction juridique.

La rémunération facturée annuellement est basée sur le calcul par jours hommes alloués au titre desdites prestations au tarif de 100 euros par jour homme.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Amine BOUABID Administrateur de BMCE Bank est également Vice Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Monsieur Zouheir BENSALD, Administrateur de BMCE Bank est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

### **2.6 Contrat de Prestation de services conclu entre BMCE Bank et la société RMA WATANYA**

Conclu en avril 2012 avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> octobre 2011, ce contrat définit les conditions générales et particulières de mise à disposition de locaux et d'accès aux différents services et moyens matériels que fournit BMCE Bank au profit de la RMA WATANYA. Il détermine en outre les modalités et conditions d'utilisation par cette dernière, moyennant une rémunération forfaitaire, des ressources mises à sa disposition.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président du Conseil de Surveillance de RMA WATANYA et également Président Directeur Général de BMCE Bank.
- RMA Watanya est actionnaire à 30,02 % de BMCE Bank.
- Messieurs Azeddine GUESSOUS et Brahim BENJELLOUN-TOUIMI sont membres du Conseil de Surveillance de RMA WATANYA et également Administrateurs de BMCE Bank.
- Monsieur Mounir CHRAIBI est membre du Conseil de Surveillance de RMA WATANYA et Directeur Général Délégué à BMCE Bank.

### **2.7 Licence to Assign (autorisation de céder le bail relatif aux locaux situés au «2nd floor Juxon House 100 St Paul's Church Yard, London EC4M 8BU», conclu avec Standard Life Assurance Limited) conclue entre BMCE, Standard Life Assurance Limited et BMCE Bank International Plc**

Conclue en décembre 2012, cette convention a permis à BMCE Bank International Plc de transférer au profit de BMCE le bénéfice du contrat de bail relatif aux locaux susvisés.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 une charge globale de KMAD 21.686.

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

### **2.8 Convention d'avance en compte courant conclue entre BMCE Bank et la société Hanouty**

Conclue le 28 novembre 2012 jusqu'au remboursement intégral par HANOUTY en faveur de BMCE Bank de l'avance en compte courant, cette convention prévoit la mise à disposition par cette dernière au profit de la précédente d'un apport en compte courant associés d'un montant de 14.315.273,15 dirhams moyennant un taux d'intérêt annuel au titre de l'exercice 2012 de 3.33 %.

Le montant de cet apport est remboursable en trois annualités constantes, la première échéance intervenant le 1<sup>er</sup> décembre 2013.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 un produit global de KMAD 483.

#### **Personnes concernées :**

- BMCE Bank représentée par Monsieur Mostapha ZAHED Directeur Général Adjoint, est Administrateur personne morale de la société HANOUTY SHOP.

### **2.9 Convention cadre d'assistance technique entre BMCE Bank et AFH Services**

Aux termes de cette convention conclue en 2012 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, BMCE Bank fournit dans le cadre de relations intra groupe une assistance technique en faveur d'AFH aux fins de lui permettre de conférer au Groupe BOA une expertise métier.

En contrepartie, ces prestations sont facturées à AFH en nombre de jours hommes intervenus sur la base d'un tarif de 1200 euros HT par jour homme.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Mohamed BENNANI Président Directeur Général du Groupe BOA est également Administrateur de BMCE Bank.
- Messieurs Brahim BENJELLOUN-TOUIMI et Azeddine GUESSOUS sont Administrateurs de BMCE Bank et de BOA Group.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Mohamed AGOUMI sont Administrateurs de BOA Group et Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank.

### **2.10 Funded Participation Agreement conclu entre BMCE Bank (TOS) et BMCE Bank International plc**

Par cet Accord conclu le 8 août 2012, BMCE Bank accepte de prendre une sous participation de US\$ 7,812,586.82, soit une participation de 32%, dans le cadre d'un Discount & Trade Agreement entre BBI et Glencore Energy UK Ltd, au taux Libor +0.95%. La date d'échéance de la prise de participation est fixée au 31 décembre 2012.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

**Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

**2.11 Avenant au Contrat de Prêt Subordonné entre BMCE Bank et BMCE Bank International**

Conclu le 25 juillet 2012, cet avenant modifie la date d'échéance du contrat initial de prêt subordonné conclu entre les Parties en mai 2010 d'un montant de 15.000.000,00 de £ en repoussant la maturité de l'Emprunt de 7 à 10 ans.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

**Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

**2.12 Contrat de prêt subordonné entre BMCE Bank et BMCE BANK INTERNATIONAL (BBI) (ex MédiCapital Bank plc)**

Conclue le 30 mai 2010, cette convention prévoit la mise à disposition par BMCE Bank au profit de BBI, d'un prêt subordonné d'un montant de l'équivalent en euros de 15,000,000 pounds sterling rémunéré au taux fixe annuel de 4 % au titre de fonds propres complémentaires de second niveau.

La date de remboursement du prêt intervient au terme d'une durée de sept ans à compter de l'entrée en vigueur de la convention.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2013 un produit global de KMAD 8.015.

**Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

**2.13 Conventions entre BMCE Bank et SALAFIN**

- Contrat de prestations de services entre BMCE Bank et SALAFIN

Conclu en 2011 pour une durée de trois années reconductibles par tacite reconduction, ce contrat a pour objet de définir les modalités suivant lesquelles seront mis à disposition par BMCE Bank au profit de SALAFIN un certain nombre de services et moyens matériels ainsi que leurs conditions d'utilisation. La redevance est fixée entre les parties au prix forfaitaire de mille dirhams TTC par desk. Une telle redevance est payable trimestriellement et d'avance.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 un produit global de KMAD 96.

- Convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat BMCE BANK et d'hébergement en mode ASP d'un système de gestion par SALAFIN

Conclue en 2011 entre BMCE Bank et SALAFIN, cette convention a pour objet la mise en place d'une plate-forme back office pour assurer le contrôle de conformité des dossiers, la relance du réseau pour la correction des dossiers non conformes et le reporting risque opérationnel. La plateforme assure en outre la centralisation et la déclaration de souscription de l'assurance décès invalidité ainsi que la remise des dossiers à l'entité désignée par la banque pour la numérisation et archivage des dossiers de crédit.

Par ailleurs, elle prévoit l'hébergement du système de gestion de l'instruction des dossiers basés sur la plateforme Immédiat interfacé avec les systèmes d'information de la banque, sa maintenance et son exploitation quotidienne outre la mise à la disposition de BMCE Bank d'un centre de maintenance.

La rémunération due par BMCE Bank est calculée sur la base des dossiers effectivement traités au niveau de la plate-forme selon une grille tarifaire.

- Avenant à la convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat de BMCE Bank par SALAFIN

Conclu le 1<sup>er</sup> juillet 2011 entre BMCE Bank et SALAFIN, cet avenant modifie les conditions de rémunération en assurant une cogestion entre les Parties concernant les nouveaux crédits à la consommation distribués aux clients particuliers : les revenus d'intérêts seront répartis selon la règle de 80 % à l'entité qui porte le risque et 20 % à l'autre entité. Cet avenant précise enfin les prestations assurées par SALAFIN pour l'ensemble des encours gérés par l'une ou l'autre des Parties.

Au titre de cette convention et de son avenant, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013, une charge globale de KMAD 62.975 et un produit global de KMAD 11.864.

**Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de SALAFIN est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Mamoun BELGHITI, membre du Conseil de Surveillance de SALAFIN est également Administrateur de BMCE Bank.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Omar TAZI, membres du Conseil de Surveillance de SALAFIN sont également Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank.

**2.14 Conventions entre BMCE Bank et Eurafric Information (EAI) - Protocole d'accord relatif à la facturation des licences logiciels et prestations y afférentes entre BMCE Bank et Eurafric Information (EAI)**

Conclu le 2 décembre 2011, cette convention a pour objet la mise à disposition par EAI au profit de BMCE Bank d'un certain nombre de licences décrites au sein du contrat (Briques GRC, E- Banking Cyber Mut, Poste Agence Lot 1) en vue de leur utilisation par le personnel de cette dernière.

En contrepartie, BMCE Bank devra s'acquitter auprès de EAI de l'équivalent en dirhams de la somme de 4.800.370,4 euros au titre des prestations GRC, 3.303.063,2 euros au titre des licences GRC, 201.976, 6 euros au titre de la licence post agence lot 1, 729.504 euros au titre des prestations Poste Agence lot 1, 500.000 euros au titre des licences E - Banking, 768.672 euros au titres des prestations E Banking. Ces prix s'entendent HT et doivent être majorés de l'incidence de la retenue à la source s'élevant à 10 %.

Il en de même du coût de la maintenance des licences se chiffrant à 545.004,8 euros concernant la maintenance GRC, 105.694 euros concernant le contrat Poste Agence Lot 1, 162.801 euros concernant la maintenance E- banking Cyber Mut.

- Avenant n° 2 ANNEXE III au contrat de prestations de services conclu entre BMCE Bank et Eurafric Information

Conclu le 10 mars 2011 et entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier, cet avenant modifie les prestations facturées par EAI à BMCE Bank, la grille tarifaire ainsi que les modalités de paiement et ce en vertu de la possibilité de révision annuelle du prix jour/ homme applicable aux prestations visées

au contrat initial.

Au titre de ces deux conventions conclues avec EAI en 2011, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 au titre de :

- E-BANKING : KMAD 16.260
- GRC : KMAD 15.825
- Post agence : KMAD 1191
- Prestations récurrentes : KMAD 44.018
- Projet SIBEA (immobilisations) : KMAD 43.365
- Projet non SIBEA (immobilisation) : KMAD 24.379
- Maintenance E-Banking : KMAD 2.209
- Maintenance GRC : KMAD 2.068

#### **Personnes concernées :**

- Le Président du Conseil de Surveillance d'EAI, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est également Administrateur de BMCE Bank.

#### **2.15 Convention Carte MPOST – PASSPORT entre BMCE Bank et la société Global Network Systems « GNS » SA**

Conclue le 1<sup>er</sup> février 2011, cette convention a pour objet la mise à la disposition par BMCE Bank en faveur de GNS de cartes prépayées ainsi que la détermination des modalités de recharge, personnalisation et fonctionnement des dites cartes. La carte délivrée donne lieu au prélèvement en faveur de la Banque d'un montant préalablement fixé entre les Parties.

Les frais correspondant aux recharges émanant du souscripteur sont portés au débit du compte de ce dernier ouvert sur les livres de BMCE Bank au fur et à mesure de leur déroulement. Tous les autres frais sont portés au débit du solde de la carte.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil d'Administration de GNS Holding est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Messieurs Mounir CHRAIBI, M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de GNS Holding.

#### **2.16 Contrat de prestations de services entre BMCE Bank et EURAFRIC GED Services**

Conclu en 2011 pour une durée initiale de trois mois renouvelable par tacite reconduction jusqu'à la conclusion du contrat définitif dès obtention de l'autorisation de Bank Al Maghrib, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles BMCE Bank confie à Eurafri GED Services des prestations de numérisation de documents.

La facturation est mensuelle et volumétrique : le prix de facturation est de 0.86 dhs HT par page numérisée, 0.68 dhs HT par document vidéo-codé, 5 dhs HT par document pour la restitution de tout document remis au prestataire et n'ayant pas encore fait l'objet d'une restitution globale, 3 dhs HT par document pour la communication de l'Index lorsque le document a déjà fait l'objet d'une restitution auprès de BMCE Bank. Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 une charge globale de KMAD 1.548.

#### **Personne concernée :**

- Filiale d'EAI dont le Président est Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, également Administrateur de BMCE Bank.

#### **2.17 Convention de Partenariat – Traitement de sous – compensation entre BMCE Bank et BMCE BANK INTERNATIONAL Plc (BBI)**

Aux termes de cette convention conclue le 4 octobre 2011, BMCE BANK International assure certaines opérations de services bancaires au profit de BMCE Bank, et notamment :

- Chèques tirés sur des banques domiciliées en France ou à l'étranger
- Virements interbancaires en faveur de BMCE Bank ou de sa clientèle
- Virements par SWIFT émis et reçus de l'étranger ou vers l'étranger
- Effets de commerce domiciliés aux caisses de Bmce Bank, payables en France
- Confirmations de crédits documentaires

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

#### **Personnes concernées :**

- M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur deux sociétés.

#### **2.18 Convention de promotion et de commercialisation d'OPCVM au sein du réseau de BMCE Bank conclue entre BMCE Bank et BMCE CAPITAL GESTION**

Conclue le 1<sup>er</sup> mars 2011 pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction, cette convention a pour objet de déterminer les modalités de la collaboration entre les Parties en vue de promouvoir la commercialisation par BMCE Bank d'un nombre défini de produits relevant de l'activité de BMCE Capital Gestion via diverses entités du Réseau de BMCE Bank. A cet égard, les Parties s'engagent mutuellement à se doter des moyens humains, matériels, techniques et logistiques nécessaires au développement et à la promotion des OPCVM objet de cette convention. La rémunération de BMCE Bank est déterminée au terme des opérations de souscriptions/ rachats réalisées au sein du Réseau, BMCE CAPITAL GESTION rétrocédant une quote – part des droits d'entrée / sortie prélevés sur lesdites opérations au sein du Réseau suivant des taux fixés en annexe de la convention.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Capital Gestion, est également Administrateur de BMCE Bank.
- Monsieur Driss BENJELLOUN, Directeur Général Délégué de BMCE Bank est également Administrateur de BMCE Capital Gestion.

## 2.19 Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Date	Nature	Localisation	Montant 2012 ((KMAD
EAI	01/03/2011	Plateaux de bureaux	49 & 51 rue Ali Ibnou Abi Taleb RDC, du 1er au 7ème étage, parking et sous-sol Casablanca	7.807
RM Experts	01/01/2011	Plateaux de bureaux	l'immeuble Zénith N°2 et 2 Bis sis à Lotissement Taoufik rond point route de Marrakech et Bouskoura Casablanca	991
BMCE Capital	01/10/2009	Plateaux de bureaux à usage commercial	Casablanca 142, avenue Hassan II aux 4ème,	2.688
MEDITELECOM	01/08/2012	Terrasse d'immeuble	Essaouira	91
BMCE Capital	01/07/2002	Espaces de bureaux	Agence BMCE BANK Agadir Ville	31
EURAFRIC INFORMATION	15/10/2009	Appartement de 279 m <sup>2</sup> . TF n°36929/C propriété, dite « GAMECOUR ».	Casablanca 243 Bd Mohamed V	309
F2S	01/11/2009	plateau de bureaux situé au 2 <sup>ème</sup> étage de l'immeuble GAMECOUR	Casablanca 243 Bd Mohamed V	138

## 2.20 Convention tripartite relative au transfert des crédits bails relatifs à l'acquisition et à l'aménagement d'un local à usage de bureau sis à Rabat Avenue Imam Malik

Conclue le 16 mars 2011 entre BMCE CAPITAL, le preneur initial, BMCE Bank, le preneur et MAGHREBAIL, le Bailleur, cette convention prévoit au bénéfice de BMCE BANK le transfert des crédits bail sus mentionnés moyennant un loyer mensuel hors taxe de 68.453,70 DHS et un coût global et forfaitaire afférent au financement objet du contrat de 7.200.000,00 DHS dont 720.000 DHS correspondant à la valeur estimée du terrain. Ce contrat est conclu pour une durée de 97 mois allant du 25 avril 2011 au 24 mai 2019.

Au titre de cette convention BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 une charge globale de KMAD 821.

### Personnes concernées :

- Le Président du Conseil d'Administration de Maghrébaïl, Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BMCE Bank.
- Les Membres du Conseil d'Administration de Maghrébaïl, Messieurs Othman BENJELLOUN, Brahim BENJELLOUN-TOUIMI et Zouheir BENSAID sont respectivement Président, Administrateur Directeur général et Administrateur de BMCE Bank.
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de Maghrébaïl est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Les Membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital, Zouheir BENSAID, Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI sont pour le premier Administrateur de BMCE Bank et pour les seconds Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank.
- Le Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

## 2.21 Avenant à la Convention BMCE EDIFIN conclu entre BMCE Bank et la société Global Network Systems (GNS)

Conclu le 2 avril 2010 et entrant en vigueur en janvier 2010, cet avenant a pour objet dans le cadre de la généralisation des services BMCE EDIFIN à toutes ses relations commerciales et pour des raisons de rentabilité de modifier la redevance mensuelle des services de Réseau à Valeur Ajoutée de GNS, BMCE Bank devenant à cet égard grossiste et en charge de la commercialisation du volume de prestations qu'elle acquiert auprès de GNS.

BMCE Bank règle chaque année au Prestataire 5.500.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle s'engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.

Un deuxième avenant conclu le 30.12.2011 et entrant en vigueur en janvier 2012 portant la redevance annuelle réglée par BMCE Bank au prestataire à 2.750.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle s'engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2013 une charge globale de KMAD 2.750.

### Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI Président du Conseil d'Administration de GNS Holding est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Messieurs Mounir CHRAIBI, M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de GNS Holding.

## 2.22 Contrat de prestations de services de recouvrement entre BMCE Bank et RM EXPERTS

Conclu le 24 décembre 2010 entre la société RECOVERY INTERNATIONAL MANAGEMENT AND EXPERTISE – RM EXPERTS et BMCE Bank, la convention mandate RM EXPERTS à titre exclusif en vue de procéder au recouvrement des créances que BMCE Bank lui confiera. Le contrat est conclu pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction par périodes de deux années.

A ce titre, BMCE Bank s'engage à mettre à la disposition du Prestataire en la forme d'un détachement l'ensemble des ressources humaines qui sont, à la date de la signature de la convention rattachées au Pôle Remedial Management. Ces ressources recevront leur rémunération directement de BMCE Bank.

BMCE Bank facturera au Prestataire les salaires et autres éléments de la rémunération de ses collaborateurs, augmentés d'une marge de 20%. La refacturation du personnel détaché au titre de l'exercice 2013 s'est établie à KMAD 14.547.

RM EXPERTS facturera, par ailleurs, à BMCE Bank une prestation de « Gestion de ses Ressources Humaines ». Le montant de charge enregistrée par BMCE Bank au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 1.786.

Dans le cadre de cette convention, chaque dossier dont le montant à recouvrer est inférieur à la somme de deux cent mille dirhams est facturé à BMCE Bank pour un montant de cinq cent dirhams HT au titre des frais de prise en charge. RM EXPERTS reçoit en outre de BMCE Bank sur les sommes encaissées ou recouvrées des honoraires de résultat trimestriellement.

En cas de non recouvrement, BMCE Bank s'engage à rembourser à RM EXPERTS sur justificatifs les frais réels engagés par ce dernier.

Au titre de l'exercice 2013, BMCE BANK a versé à RM EXPERTS des honoraires de résultat de KMAD 41.893 et des frais de gestion de dossiers de KMAD 1.410.

#### **Personnes concernées :**

- Le Président du Conseil d'Administration de RM EXPERTS, Monsieur Mamoun BELGHITI est également Administrateur de BMCE Bank.
- Les Membres du Conseil d'Administration de RM EXPERTS, Messieurs Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, M'Fadel EL HALAISSI et Mostafa ZAHED sont respectivement Administrateur Directeur général, Directeur Général Délégué et Directeur Général Adjoint de BMCE Bank.

#### **2.23 Convention de gestion des activités de trésorerie entre BMCE BANK et BMCE Capital**

La convention, établie le 19 octobre 1999, a pour objet de confier à BMCE CAPITAL, la gestion des activités de trésorerie et de marché monétaire, obligatoire et de change en dirhams, en dirhams convertibles et en devises de la banque et de sa succursale à Tanger, Tanger Off Shore « TOS ».

Cette convention est conclue pour une durée de trois ans renouvelable pour des périodes successives.

Les conditions de rémunération des prestations fournies par BMCE CAPITAL, fixées par avenant en date du 22 novembre 2001, sont les suivantes :

- BMCE CAPITAL perçoit une rémunération annuelle représentant 15% de l'excédent, par rapport à 100 millions de dirhams du résultat brut d'exploitation généré par les activités de marché de la Banque ;
- La rémunération de BMCE CAPITAL ne peut être inférieure à 10 millions de dirhams, ni supérieure à 20 millions de dirhams pour chaque période de gestion de douze mois.

Au titre de l'exercice 2013, la rémunération de BMCE CAPITAL s'établit à KMAD 20.000.

Le montant de la refacturation des charges constatées au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 55.000.

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank est également Vice Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Monsieur Zouheir BENSALID, Administrateur de BMCE Bank est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

#### **2.24 Convention d'avance en compte courant entre BMCE BANK et BMCE CAPITAL**

Trois conventions d'avance en compte courant ont été signées avec BMCE CAPITAL :

- La première signée le 04 Juillet 2005, ayant pour objet la mise à disposition par BMCE Bank d'une avance de KMAD 10.000 rémunérée au taux de 2.78% HT. Cette convention vise à permettre le financement de la prise de participation par BMCE CAPITAL dans le capital social du groupe AXIS, ayant son siège à Tunis et dont l'activité est relative aux métiers d'ingénierie financière.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2013, un produit global de KMAD 280.

- La deuxième signée le 13 décembre 2005 ayant pour objet la mise à disposition par BMCE Bank d'une avance de KMAD 5.800. Cette convention vise à permettre le financement des opérations d'augmentation de capital des filiales Med Capital Communication et Capital Conseil. Cette avance est rémunérée au taux de 2,78% HT.

Au 31 décembre 2013, le produit constaté dans les comptes de BMCE BANK est de KMAD 162.

- La troisième a été conclue le 1<sup>er</sup> novembre 2010, cette convention a pour objet l'octroi d'une avance en compte courant par BMCE Bank à BMCE Capital d'un montant global de 17.500.000 dirhams aux fins de remédier aux déficits structurels en trésorerie de deux filiales de BMCE Capital. Le montant du prêt d'associé est accordé au taux légal en vigueur à savoir en 2010 de 3,49 % HT exigible à compter de la mise à disposition de la somme. Cette convention prend effet à compter de sa signature par les Parties.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré en 2013 un produit de KMAD 608.

Les avances mentionnées ci-dessus ont été totalement remboursées au 31 décembre 2013.

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Amine BOUABID Administrateur de BMCE Bank est également Vice Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Monsieur Zouheir BENSALID, Administrateur de BMCE Bank est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

#### **2.25 Convention de mise en place d'une plate-forme de gestion de recouvrement des dossiers entre SALAFIN et BMCE Bank (avenant)**

Conclue le 15 septembre 2008 puis modifiée le 5 juin 2009, cette convention a pour objet la mise en place et la gestion d'une plate-forme de recouvrement par SALAFIN dans le but de traiter les créances en anomalie de 1<sup>er</sup> niveau des clients SALAFIN et de la clientèle de masse de BMCE Bank.

L'avenant a pour objet de convenir de modalités de dérogation au contrat principal en prévoyant la prise en charge à titre exceptionnel par BMCE BANK de la rémunération de SALAFIN au titre du contrat ASP à conclure avec ce dernier.

Modalités de rémunération : les pourcentages sur les montants recouverts facturés par SALAFIN à BMCE BANK vont de 5 % à 6 % des montants recouverts avec un minimum au regard de ces derniers fixé de 60 à 540 dirhams.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2013 une charge globale de KMAD 4.444.

**Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de SALAFIN est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Mamoun BELGHITI, membre du Conseil de Surveillance de SALAFIN est également Administrateur de BMCE Bank.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Omar TAZI, membres du Conseil de Surveillance de SALAFIN sont également Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank.

**2.26 Convention de prestation de services, d'assistance technique et d'hébergement d'applications entre BMCE Bank et SALAFIN**

Conclue le 15 janvier 2009, cette convention a pour principal objet l'implémentation d'un service de recouvrement par lequel SALAFIN s'engage à réaliser les missions que BMCE BANK lui confie (assistance à l'outil de recouvrement et son paramétrage, fourniture d'une licence d'utilisation du module de gestion d'affectation des portefeuilles aux gestionnaires et le module de gestion des télécommunications ; développement des interfaces avec le SI BMCE, hébergement dédié du logiciel de recouvrement et exploitation quotidienne, mise à disposition d'un centre de maintenance...).

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2013 une charge globale de KMAD 1.086.

**Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de SALAFIN est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Mamoun BELGHITI, membre du Conseil de Surveillance de SALAFIN est également Administrateur de BMCE Bank.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Omar TAZI, membres du Conseil de Surveillance de SALAFIN sont également Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank.

**2.27 Convention entre BMCE Bank et MAGHREBAIL**

Conclue le 8 mai 2009, cette convention a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de la coopération entre les parties en vue du placement par BMCE BANK pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit-bail, du produit BMCE BAIL ainsi que du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise, des produits classiques de crédit-bail assortis ou non de la caution solidaire de BMCE BANK.

Les conditions de cette convention sont les suivantes :

- MAGHREBAIL verse à BMCE BANK des commissions d'apport définies au sein d'une grille tarifaire.
- MAGHREBAIL s'engage par ailleurs à verser des commissions d'apport trimestrielles au titre de la rémunération de BMCE BANK.
- MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport annuelles calculées sur la base des objectifs commerciaux annuels dont la réalisation est confirmée par un comité de pilotage.
- MAGHREBAIL s'engage enfin pour les produits formatés et le BMCE Bail à rémunérer la caution de BMCE BANK au taux annuel. Le taux des commissions d'aval est déterminé au cas par cas concernant les dossiers classiques assortis ou non d'une caution solidaire ; il est calculé annuellement sur l'encours financier de MAGHREBAIL garanti par BMCE BANK (Encours Financier X quotité de l'aval bancaire).

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2013 un produit global de KMAD 4.974.

**Personnes concernées :**

- Le Président du Conseil d'Administration de Maghrébaïl, Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BMCE Bank.
- Les Membres du Conseil d'Administration de Maghrébaïl, Messieurs Othman BENJELLOUN, Brahim BENJELLOUN-TOUIMI et Zouheir BENSALD sont respectivement Président, Administrateur Directeur général et Administrateur de BMCE Bank.
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de Maghrébaïl est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

**2.28 Convention de partenariat entre BMCE Bank et BUDGET LOCASOM**

Conclue le 29 mai 2009, cette convention a pour objet la coopération des parties en vue du placement par BMCE BANK du produit BMCE LLD (à savoir : pack LLD consistant en l'acquisition et la gestion de la flotte de véhicules) pour le compte de LOCASOM. BMCE BANK oriente sa clientèle vers ledit produit. LOCASOM prend en charge la clientèle BMCE en lui fournissant l'assistance nécessaire. Ce produit sera commercialisé au niveau du réseau BMCE BANK.

Les termes de cette convention se présentent comme suit :

- BMCE BANK s'engage uniquement à favoriser le règlement des loyers relatifs à BMCE LLD par ses clients. (Prélèvements sur le compte du client etc...)
  - BMCE BANK perçoit une commission calculée sur la base du budget du véhicule et de la période de location allant de 0.15 % à 0.40 % du tarif.
- Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2013.

**Personnes concernées :**

- Messieurs Driss BENJELLOUN, M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank et Monsieur Azeddine GUESSOUS, Administrateur de BMCE Bank sont également Administrateurs de Budget Locasom.

Casablanca, le 21 avril 2014

**Les Commissaires aux Comptes**

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR  
Associé

ERNST & YOUNG



Bachir TAZI  
Associé

# Note de Présentation des Règles, Principes Comptables et Méthodes d'Évaluation Appliquées

## 1 - PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

**1.1** - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.

**1.2** - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la norme Comptable générale.

**1.3** - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du pCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.

**1.4** - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETiC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.

**1.5** - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETiC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

**1.6** - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :

- principe de continuité d'exploitation.
- principe de permanence des méthodes.
- principe du coût historique.
- principe de spécialisation des exercices.
- principe de prudence.
- principe de clarté.
- principe d'importance significative.

### 2.1. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, et l'agence de Tanger off Shore).

Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

### 2.2 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de BMCE BAnK est conforme aux dispositions du plan Comptable des Etablissements de Crédit .

### 2.3 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

#### Présentation générale des créances

• Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,  
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

• Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

• Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)

• Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

• Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

#### Créances en souffrance sur la clientèle

• Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

• Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,  
- Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,

- 50 % pour les créances douteuses,

- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

• Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.

• Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

• Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet . (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

## 2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont

présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit, - comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## 2.5 Portefeuilles de titres

### 2.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

### 2.5.2 Titres de Transaction.

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.

- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.

- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

### 2.5.3 Titres de Placement.

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories « Titres de l'activité de portefeuille » et « Titres de participation et parts dans les

entreprises liées » font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie « titres de placement » à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie « Titres d'investissement », il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

### 2.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre.

En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

### 2.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

### 2.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

## 2.6 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

## 2.7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture » Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste «écart de conversion».

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

## 2.8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

## 2.9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	non amortissable
immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans

Agencements, aménagements et installations 10 ans  
parts des sociétés civiles non amortissables

## 2.10 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

## 2.11 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales.

Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

## 2.12 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

## 2.13 Charges et produits non courants

ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

## 2.14 Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Chogh1, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

# Bilan Activité Sociale

AU 31 DÉCEMBRE 2013

## ACTIF

	2013	2012
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 887 537	3 742 008
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	16 005 369	16 092 008
. À vue	3 898 432	3 250 335
. À terme	12 106 937	12 841 673
Créances sur la clientèle	102 648 468	97 170 372
. Crédits de trésorerie et à la consommation	34 280 353	34 240 877
. Crédits à l'équipement	15 996 975	16 264 866
. Crédits immobiliers	33 399 673	30 849 950
. Autres crédits	18 971 467	15 814 679
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	27 886 210	33 888 142
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 430 851	5 774 263
. Autres titres de créance	3 334 877	7 759 401
. Titres de propriété	17 120 482	20 354 478
Autres actifs	1 434 211	2 864 991
Titres d'investissement	4 736 488	4 665 315
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 049 440	722 554
. Autres titres de créance	3 687 048	3 942 761
Titres de participation et emplois assimilés	6 580 711	5 620 567
Créances subordonnées	203 506	201 984
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	473 298	445 822
Immobilisations corporelles	2 337 608	2 108 013
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>167 193 406</b>	<b>166 799 222</b>

(En milliers de dirhams)

## PASSIF

	2013	2012
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	25 446 507	26 350 843
. À vue	276 073	270 622
. À terme	25 170 434	26 080 221
Dépôts de la clientèle	102 603 285	102 332 739
. Comptes à vue créditeurs	54 063 658	55 251 592
. Comptes d'épargne	18 266 621	17 227 957
. Dépôts à terme	25 057 683	24 671 391
. Autres comptes créditeurs	5 215 323	5 181 799
Titres de créance émis	11 776 460	10 061 865
. Titres de créances négociables	9 330 980	10 061 865
. Emprunts obligataires	2 445 480	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	8 093 805	10 588 610
Provisions pour risques et charges	639 508	353 284
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	5 420 997	4 417 445
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	10 309 545	10 186 734
Capital	1 794 634	1 794 633
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	40	2
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 108 625	713 067
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>167 193 406</b>	<b>166 799 222</b>

(En milliers de dirhams)

## HORS BILAN

	2013	2012
<b>Engagements donnés</b>	<b>19 728 635</b>	<b>19 033 707</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 174 388	1 563 840
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	9 390 830	8 691 504
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 405 795	2 456 330
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 746 244	6 309 289
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	11 378	12 744
<b>Engagements reçus</b>	<b>5 566 388</b>	<b>5 444 929</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 346 464	5 398 330
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	30 770	30 784
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	189 154	15 815

(En milliers de dirhams)

## Compte de Produits et Charges Activité Sociale

AU 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>9 275 108</b>	<b>8 258 569</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	522 743	538 752
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 998 724	4 766 212
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	520 099	337 113
Produits sur titres de propriété	411 841	533 403
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	729 518	683 264
Autres produits bancaires	2 092 183	1 399 825
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>4 465 824</b>	<b>3 667 452</b>
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	953 903	987 025
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 758 132	1 595 221
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	408 021	330 492
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	1 345 768	754 714
<b>Produit net bancaire</b>	<b>4 809 284</b>	<b>4 591 117</b>
Produits d'exploitation non bancaire	350 943	113 646
Charges d'exploitation non bancaire	95 148	51 158
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>2 893 745</b>	<b>2 780 721</b>
Charges de personnel	1 308 295	1 330 648
Impôts et taxes	63 332	55 827
Charges externes	1 198 082	1 088 525
Autres charges générales d'exploitation	-	405
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	324 036	305 316
<b>Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>1 216 165</b>	<b>988 511</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	536 692	482 640
Pertes sur créances irrécouvrables	167 899	287 153
Autres dotations aux provisions	511 574	218 718
<b>Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties</b>	<b>525 818</b>	<b>443 279</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	263 071	388 755
Récupérations sur créances amorties	3 674	5 253
Autres reprises de provisions	259 075	49 271
<b>Résultat courant</b>	<b>1 480 987</b>	<b>1 327 652</b>
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	-	387 058
<b>Résultat avant impôts sur les résultats</b>	<b>1 480 987</b>	<b>940 595</b>
Impôts sur les résultats	372 362	227 527
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 108 625</b>	<b>713 067</b>

(En milliers de dirhams)

# Etat des Soldes de Gestion Activité Sociale

AU 31 DÉCEMBRE 2013

## TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

	2013	2012
+ Intérêts et produits assimilés	6 041 566	5 642 077
- Intérêts et charges assimilées	3 120 056	2 912 738
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>2 921 510</b>	<b>2 729 339</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Commissions perçues	1 007 733	868 340
- Commissions servies	289 552	200 118
<b>Marge sur commissions</b>	<b>718 181</b>	<b>668 222</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	623 872	599 402
+ Résultat des opérations sur titres de placement	95 444	63 098
+ Résultat des opérations de change	164 187	178 934
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	59 682	-1 756
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>943 185</b>	<b>839 678</b>
+ Divers autres produits bancaires	411 841	533 404
- Divers autres charges bancaires	185 431	179 526
<b>Produit net bancaire</b>	<b>4 809 284</b>	<b>4 591 117</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	300 289	10 894
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	55 643	68 622
- Autres charges d'exploitation non bancaire	48 892	49 325
- Charges générales d'exploitation	2 893 744	2 780 720
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 222 580</b>	<b>1 840 588</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-437 846	-375 786
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-303 747	-137 150
<b>Résultat courant</b>	<b>1 480 987</b>	<b>1 327 652</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>-</b>	<b>-387 058</b>
- Impôts sur les résultats	372 362	227 527
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 108 625</b>	<b>713 067</b>

(En milliers de dirhams)

## CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	2013	2012
+ <b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 108 625</b>	<b>713 067</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	324 036	305 317
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	189 052	57 383
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	240 300	25 085
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	4 022	4 252
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 468	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	295 298	45 024
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	46 256	1 832
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ <b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>1 130 817</b>	<b>1 003 238</b>
- Bénéfices distribués	592 229	515 890
+ <b>Autofinancement</b>	<b>538 588</b>	<b>487 348</b>

(En milliers de dirhams)

## TABLEAU DES FLUX TRESORERIE

	2013	2012
1. (+) Produits d'exploitation bancaires perçus	8 406 432	7 472 872
2. (+) Récupérations sur créances amorties	3 674	5 253
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	350 943	113 646
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	4 224 969	3 501 035
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	95 148	51 156
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	2 569 709	2 475 405
7. (-) Impôts sur les résultats versés	372 362	227 527
<b>I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>1 498 861</b>	<b>1 336 648</b>
Variation des :		-
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	86 639	789 366
9. (+) Créances sur la clientèle	-5 478 096	-10 622 644
10. (+) Titres de créance et de placement	5 930 759	-5 602 137
11. (+) Autres actifs	1 430 780	-201 508
12. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-904 336	7 732 777
14. (+) Dépôts de la clientèle	270 546	1 552 235
15. (+) Titres de créance émis	1 714 595	2 694 794
16. (+) Autres passifs	-2 431 495	4 057 511
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>619 392</b>	<b>400 394</b>
<b>III. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ( i + ii )</b>	<b>2 118 253</b>	<b>1 737 042</b>
17. (+) Produits des cessions d'immobilisations financières	650 955	43 192
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	6 776	128 588
19. (-) Acquisitions d'immobilisations financières	1 636 236	686 683
20. (-) Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	591 843	414 741
21. (+) Intérêts perçus	525 032	334 917
22. (+) Dividendes perçus	343 643	450 780
<b>IV. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>-701 672</b>	<b>-143 947</b>
Variation des :		-
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds de garantie reçus	-	-
24. (+) Émissions de dettes subordonnées	1 003 552	
25. (+) Émissions d'actions	-	1 500 000
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
27. (-) Intérêts versés	682 375	547 455
28. (-) Dividendes versés	592 229	515 890
<b>V. Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>-271 052</b>	<b>436 655</b>
<b>VI. Variation nette de la trésorerie ( iii + iv + v )</b>	<b>1 145 529</b>	<b>2 029 750</b>
<b>VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>3 742 008</b>	<b>1 712 258</b>
<b>VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>4 887 537</b>	<b>3 742 008</b>

(En milliers de dirhams)

# État des Informations Complémentaires

AU 31 DÉCEMBRE 2013

## PRINCIPALES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUEES

### INDICATION DES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUEES PAR L'ÉTABLISSEMENT

Les méthodes d'évaluation sont conformes à celles préconisées par le plan comptable des établissements de crédit

## CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Créances	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établisse- ments de crédit et assimilés au Maroc	Etablis- sments de crédit à l'étranger	Total 2011	Total 2012
Comptes ordinaires débiteurs	3 842 113	1 039 783	1 721 373	1 669 939	8 273 208	5 011 679
Valeurs reçues en pension	-	-	183 731	-	183 731	1 447 227
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- À terme	-	-	183 731	-	183 731	1 447 227
Prêts de trésorerie	-	500 000	200 003	255 767	955 770	3 926 000
- Au jour le jour	-	500 000	-	-	500 000	1 008 222
- À terme	-	-	200 003	255 767	455 770	2 917 778
Prêts financiers	-	440 000	8 061 003	-	8 501 003	6 471 012
Autres créances	2 895 759	28 743	-	40 718	2 965 220	2 949 367
Intérêts courus à recevoir	4 471	1 397	6 847	1 258	13 973	26 025
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	2 705
<b>TOTAL</b>	<b>6 737 872</b>	<b>2 008 526</b>	<b>10 172 957</b>	<b>1 966 424</b>	<b>20 892 905</b>	<b>19 834 016</b>

Commentaires : La PL 480 de MDH : 2 895 759 est comprise dans la ligne " autres creances "

(En milliers de dirhams)

## CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Créances	Secteur Public	Secteur Privé			Total 2011	Total 2012
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	1 056 451	2 687 217	22 444 416	63 356	26 251 440	26 684 983
- Comptes à vue débiteurs	747 792	2 687 217	11 438 637	48 185	14 921 831	15 773 390
- Créances commerciales sur le Maroc	121 180	-	3 460 688	5 171	3 587 039	2 751 011
- Crédits à l'exportation	-	-	279 860	-	279 860	260 762
- Autres crédits de trésorerie	187 479	-	7 265 231	10 000	7 462 710	7 899 820
Crédits à la consommation	-	-	-	7 548 190	7 548 190	7 123 028
Crédits à l'équipement	3 418 580	-	12 391 284	-	15 809 864	16 032 669
Crédits immobiliers	-	-	10 903 652	22 456 153	33 359 804	30 801 309
Autres crédits	1 333 331	15 384 116	417 786	-	17 135 233	14 618 272
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	40 733	125 619	533 697	7 653	707 702	713 702
Créances en souffrance	2 328	23 368	914 485	896 054	1 836 235	1 196 408
- Créances pré-douteuses	-	-	16 310	341 919	358 229	252 978
- Créances douteuses	83	205	314 775	68 748	383 811	122 547
- Créances compromises	2 245	23 163	583 400	485 387	1 094 195	820 883
<b>TOTAL</b>	<b>5 851 423</b>	<b>18 220 320</b>	<b>47 605 320</b>	<b>30 971 406</b>	<b>102 648 468</b>	<b>97 170 372</b>

(En milliers de dirhams)

## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs Publics	Emetteurs Privés		Total 2013	Total 2012
			Financiers	Non Financiers		
<b>Titres cotés</b>	-	8 461 592	17 120 483	1 441 391	27 023 467	34 471 202
- Bons du trésor et valeurs assimilées	-	8 439 977	-	-	8 439 977	6 496 817
- Obligations	-	21 616	-	1 441 391	1 463 007	439 191
- Autres titres de créance	-	-	-	-	-	7 180 716
- Titres de propriété	-	-	17 120 483	-	17 120 483	20 354 478
<b>Titres non cotés</b>	4 275 816	41 050	83 056	1 199 310	5 599 232	4 082 225
- Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
- Obligations	2 453 014	-	-	-	2 453 014	3 113 635
- Autres titres de créance	1 802 176	-	-	1 186 544	2 988 720	839 576
- Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
- Intérêts courus	20 626	41 050	83 056	12 766	157 498	129 044
<b>TOTAL</b>	<b>4 275 816</b>	<b>8 502 642</b>	<b>17 203 539</b>	<b>2 640 701</b>	<b>32 622 698</b>	<b>38 553 457</b>

(En milliers de dirhams)

## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>Titres de transaction</b>	<b>27 558 361</b>	<b>27 558 361</b>	<b>27 558 361</b>	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	7 430 851	7 430 851	7 430 851	-	-	-
Obligations	499 600	499 600	499 600	-	-	-
Autres titres de créance	2 507 427	2 507 427	2 507 427	-	-	-
Titres de propriété	17 120 483	17 120 483	17 120 483	-	-	-
<b>Titres de placement</b>	<b>327 849</b>	<b>327 849</b>	<b>327 849</b>	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	327 849	327 849	327 849	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
<b>Titres d'investissement</b>	<b>4 744 600</b>	<b>4 736 488</b>	<b>4 646 475</b>	-	<b>90 012</b>	<b>8 113</b>
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 049 440	1 049 440	975 190	-	74 250	-
Obligations	3 424 533	3 416 420	3 400 658	-	15 762	8 113
Autres titres de créance	270 627	270 627	270 627	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>32 630 811</b>	<b>32 622 698</b>	<b>32 532 686</b>	-	-	-

(En milliers de dirhams)

## DETAIL DES AUTRES ACTIFS

	2013	2012
<b>Instruments optionnels</b>	195	33 785
Opérations diverses sur titres (débiteur)	99 128	87 163
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	411 167	242 730
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	149 757	186 028
<b>Débiteurs divers</b>		-
- Sommes dues par l'état	74 134	35 721
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
- Sommes diverses dues par le personnel	187 276	20 981
- Comptes clients de prestations non bancaires	9 013	8 838
- Divers autres débiteurs	914 708	2 492 475
<b>Valeurs et emplois divers</b>	83 075	98 837
- Valeurs et emplois divers	-	-
<b>Comptes d'ajustement devises</b>	-	-
<b>Comptes d'écart sur devises et titres (débiteur)</b>	-	-
Pertes potentielles sur opérations de couvertures non dénouées	-	-
Ecart de conversion actif	-	-
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	133 327	74 016
<b>Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)</b>	236 045	1 339 835
<b>Produits à recevoir et charges constatées d'avance</b>	272 846	243 339
- Produits à recevoir	51 122	78 717
- Charges constatées d'avance	221 724	164 622
<b>Comptes transitoires ou d'attente débiteurs</b>	-	-
<b>Créances en souffrance sur opérations diverses</b>	189 415	668 426
<b>Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses</b>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 434 211</b>	<b>2 864 991</b>

(En milliers de dirhams)

# Titres de participation

AU 31 DÉCEMBRE 2013

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
<b>Titres de Participation</b>							
EMAT	Sté holding	44 828	8 047 300	55,71%	30 354 800	30 354 800	0
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	Gest. de la place financière de Casablanca	200 000	120 000 000	16,67%	20 000 000,0		20 000 000
MAGSHORE	Offshoring	192 500	38 500 000	50,00%	19 250 000	19 250 000	0
TANGER ZONE FRANCHE	Sté d'aménagement	284 577	335 800 000	8,47%	28 457 683		28 457 683
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 984	98 200 000	11,20%	11 000 000		11 000 000
FONDS DE GARANTIE DE LA COMMANDE PUBLIQUE	Fonds d'investissement	100 000	100 000 000	10,00%	10 000 000		10 000 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gest.Im. techno parc	56 500	46 000 000	12,28%	5 650 000	0	5 650 000
ISCID	Enseignement supérieur	40 000	10 000 000	40,00%	2 000 000	234 228	1 765 771
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C <sup>o</sup> )	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00%	970 638	970 638	0
MITC CAPITAL	Gest. fonds MINF	4 000	2 000 000	20,00%	400 000		400 000
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00%	375 000	375 000	0
FONCIERE EMERGENCE	Prom. Immobilier industriel et de services	193 392	240 033 800	8,06%	12 087 000		12 087 000
MAROC TELECOMMERCE	COMMERCE & PAIEMENT ELECTRONIQUE	561	5 610 000	10,00%	1 562 788	186 560	1 376 228
<b>Total Titres de participation</b>					<b>142 107 909</b>	<b>51 371 227</b>	<b>90 736 682</b>
BOA GROUP	Ets de crédit/étranger	378 154	80 699 975	72,63%	2 420 996 802		2 420 996 802
STE SALAFIN	Crédit à la consommation	1 783 526	239 449 700	74,48%	624 831 049		624 831 049
BBI	Ets de crédit/étranger	144 839 000	144 839 000	100%	1 952 931 517	707 062 797	1 245 868 719
MAGHREBAIL	Crédit bail	522 913	102 532 000	51,00%	232 521 383		232 521 383
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00%	450 000 000		450 000 000
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50%	336 882 375		336 882 375
HANOUBY	Distribution	1 074 999	236 029 100	45,60%	107 500 000	107 500 000	0
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	102 926	10 000 429 600 CFA	27,38%	103 026 033		103 026 033
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00%	100 000 000		100 000 000
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	155 437	40 000 000	38,85%	90 191 609		90 191 609
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00%	51 817 450		51 817 450
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00%	46 591 421		46 591 421
EUROSERVICES	Ets financier	3 768	4 831 000	78,00%	42 316 524	0	42 316 524
MABANICOM	SCI	200 000	20 000 000	100,00%	29 700 000	0	29 700 000
RM EXPERT	Recouvrement créances	199 996	20 000 000	100,00%	20 000 000		20 000 000
CONGOLAISE DES BANQUES	Ets de crédit étranger	100 000	4 000 000 000 CFA	25,00%	17 126 512		17 126 512
ACMAR	Assurances et service	100 010	50 000 000	20,00%	10 001 000		10 001 000
BMCE CAPITAL BOURSE (maroc inter titres)	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50%	6 750 000		6 750 000
STE FINANCIERE ITALIE	Société financière	600 000	600 000 EURO	100,00%	6 738 300	6 724 200	14 100
BMCE CAPITAL GESTION (MARFIN)	Gestion OPCVM	50 000	5 000 000	100,00%	6 442 928		6 442 928
EURAFRIC INFORMATIQUE	Service informatique	41 937	10 000 000	41,94%	4 100 000		4 100 000
DOCUPRINT (STA)	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00%	19 000 000		19 000 000,0
BMCE ASSURBANK	Assurances	15 000	1 500 000	100,00%	3 025 000		3 025 000
EURAFRIC GED SERVICES	Sté de service	937	1 500 000	6,25%	93 700		93 700
<b>Total Titres de participation dans les entreprises liées</b>					<b>6 682 583 605</b>	<b>821 286 997</b>	<b>5 861 296 608</b>
<b>TOTAL TITRES DE L'ACTIVITE DU PORTEFEUILLE</b>							
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	778 549 160 EUR	1,19%	179 063 171	125 522 501	53 540 669
E.S.I	Ets crédit /étranger	467 250	260 400 000 EUR	1,79%	154 144 015	79 121 857	75 022 157
PROPARGO	Ets crédit multi-national	656 325	420 000 000 EUR	2,50%	124 081 471		124 081 471
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit/étranger	59 600	151 060 800 EUR	4,34%	74 394 703		74 394 703
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	107 500	300 000 000	7,17%	10 750 000	3 906 037	6 843 962



## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>829 799</b>	<b>138 760</b>	<b>8 880</b>	<b>959 679</b>	<b>383 977</b>	<b>102 404</b>	<b>-</b>	<b>486 381</b>	<b>473 298</b>
- Droit au bail	89 038	-	-	89 038	-	-	-	-	89 038
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	740 761	138 760	8 880	870 641	383 977	102 404	-	486 381	384 260
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 742 650</b>	<b>453 083</b>	<b>13 602</b>	<b>5 182 131</b>	<b>2 634 635</b>	<b>221 632</b>	<b>11 744</b>	<b>2 844 523</b>	<b>2 337 608</b>
- Immeubles d'exploitation	1 042 776	28 758	-	1 071 534	273 531	21 520	-	295 051	776 483
. Terrain d'exploitation	187 753	7 740	-	195 493	-	-	-	-	195 493
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	855 023	21 018	-	876 041	273 531	21 520	-	295 051	580 990
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 547 707	49 652	9 665	1 587 694	1 244 558	78 346	9 731	1 313 173	274 521
. Mobilier de bureau d'exploitation	391 154	19 336	2 912	407 578	271 148	18 727	2 912	286 963	120 615
. Matériel de bureau d'exploitation	171 377	3 375	306	174 446	147 658	7 015	349	154 324	20 122
. Matériel informatique	888 970	11 277	6 402	893 845	752 022	49 136	6 429	794 729	99 116
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6 133	13 457	36	19 554	5 456	1 044	33	6 467	13 087
. Autres matériels d'exploitation	90 073	2 207	9	92 271	68 274	2 424	8	70 690	21 581
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 611 141	70 909	1 870	1 680 180	967 803	103 034	2 013	1 068 824	611 356
- Immobilisations corporelles hors exploitation	541 026	303 764	2 067	842 723	148 743	18 732	-	167 475	675 248
. Terrains hors exploitation	211 243	273 016	2 067	482 192	-	-	-	-	482 192
. Immeubles hors exploitation	224 236	29 665	-	253 901	80 249	11 209	-	91 458	162 443
. Mobilier et matériel hors exploitation	47 550	426	-	47 976	32 206	2 547	-	34 753	13 223
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	57 997	657	-	58 654	36 288	4 976	-	41 264	17 390
<b>TOTAL</b>	<b>5 572 449</b>	<b>591 843</b>	<b>22 482</b>	<b>6 141 810</b>	<b>3 018 612</b>	<b>324 036</b>	<b>11 744</b>	<b>3 330 904</b>	<b>2 810 906</b>

(En milliers de dirhams)

## PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
12/03/13	CESSION VEHICULES DE SERVICE	9	7	2	9	7	
28/02/13	CESSION MOTOCYCLES	8	8	-	0	0	
30/04/13	CESSION MOBILIER DE BUREAU	1 712	1 712	-	171	171	
17/05/13	CESSION MOBILIER DE BUREAU EXPLOIT	3 151	-	3 151	683		2 468
24/06/13	CESSION MOBILIER DE BUREAU	1 200	1 200	-	120	120	
27/06/13	CESSION TERRAIN	2 067	-	2 067	5 160	3 093	
08/10/13	CESSION VEHICULES DE SERVICE	5	4	1	5	4	
21/10/13	CESSION VEHICULES DE SERVICE	22	22	-	22	22	
20/11/13	CESSION MATERIEL INFORMATIQUE	6 051	6 051	-	605	605	

(En milliers de dirhams)

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Dettes	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 2013	Total 2012
	Bank Al-Maghrib, Trésor public et Service des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	-	2 836	55 440	217 414	275 690	270 622
Valeurs données en pension	13 930 945	976 674	-	-	14 907 619	13 957 037
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- A terme	13 930 945	976 674	-	-	14 907 619	13 957 037
Emprunts de trésorerie	500 000	700 000	877 088	7 083 778	9 160 866	11 851 506
- Au jour le jour	-	-	-	89 844	89 844	34 640
- A terme	500 000	700 000	877 088	6 993 934	9 071 022	11 816 866
Emprunts financiers	98 261	-	516	943 748	1 042 525	147 419
Autres dettes	9 549	494	7 974	-	18 017	21 257
Intérêts courus à payer	23 917	2 763	1 547	13 562	41 790	103 002
<b>TOTAL</b>	<b>14 562 672</b>	<b>1 682 767</b>	<b>942 565</b>	<b>8 258 502</b>	<b>25 446 507</b>	<b>26 350 843</b>

(En milliers de dirhams)

## DEPOTS DE LA CLIENTELE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 2013	Total 2012
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue Créditeurs	1 997 420	1 039 557	11 846 240	38 774 751	53 657 968	54 834 157
Comptes d'épargne	-	-	39 787	18 476 658	18 516 445	17 610 691
Dépôts à terme	979 959	4 462 364	5 913 125	12 129 921	23 485 369	22 648 316
Autres Comptes Créditeurs (*)	2 916 971	1 186 008	2 114 516	164 428	6 381 923	6 680 940
Intérêts Courus à Payer	32 459	36 783	109 620	382 717	561 580	558 635
<b>TOTAL</b>	<b>5 926 809</b>	<b>6 724 712</b>	<b>20 023 288</b>	<b>69 928 475</b>	<b>102 603 285</b>	<b>102 332 739</b>

Commentaires: ( \* ) Y compris PL 480 pour MDH 2 895 759

(En milliers de dirhams)

## SITUATION DES CERTIFICATS DE DEPOT AU 31/12/2013

Ligne	Date début	Échéance	Date début Abonn	Nbe jours	Maturité	Taux	Volume
CD BMCE	05/10/12	05/10/14	05/10/13	87	2 ans	4,60%	285 000 000,00
CD BMCE	10/10/12	10/10/15	10/10/13	82	3 ans	4,80%	360 500 000,00
CD BMCE	10/10/12	10/10/14	10/10/13	82	2 ans	4,60%	160 000 000,00
CD BMCE	22/10/12	22/10/14	22/10/13	70	2 ans	4,60%	40 000 000,00
CD BMCE	29/10/12	29/10/14	29/10/13	63	2 ans	4,61%	125 000 000,00
CD BMCE	29/10/12	29/10/14	29/10/13	63	2 ans	4,80%	18 500 000,00
CD BMCE	31/10/12	31/10/14	31/10/13	61	2 ans	4,61%	30 000 000,00
CD BMCE	01/11/12	31/01/14	01/11/12	425	15 mois	4,30%	150 000 000,00
CD BMCE	13/11/12	13/02/14	13/11/12	413	15 mois	4,45%	300 000 000,00
CD BMCE	14/11/12	14/11/14	14/11/13	47	2 ans	4,65%	60 000 000,00
CD BMCE	03/12/12	03/01/14	03/12/12	393	13 mois	4,35%	100 000 000,00
CD BMCE	07/12/12	07/03/15	07/12/12	389	2 ans et 3 mois	4,95%	200 000 000,00
CD BMCE	07/12/12	07/03/15	07/12/13	24	2 ans et 3 mois	4,65%	150 000 000,00
CD BMCE	11/12/12	11/12/14	11/12/13	20	2 ans	4,95%	91 300 000,00
CD BMCE	14/12/12	14/01/14	14/12/12	382	13 mois	4,40%	200 000 000,00
CD BMCE	21/12/12	21/12/14	21/12/13	10	2 ans	4,95%	10 000 000,00
CD BMCE	29/03/13	28/03/14	29/03/13	277	52 SEMAINES	4,65%	10 000 000,00
CD BMCE	15/04/13	14/04/14	15/04/13	260	52 SEMAINES	4,65%	112 300 000,00
CD BMCE	30/04/13	29/04/14	30/04/13	245	52 SEMAINES	4,65%	100 000 000,00
CD BMCE	22/07/13	20/01/14	22/07/13	162	26 SEMAINES	4,18%	300 000 000,00
CD BMCE	23/07/13	21/01/14	23/07/13	161	26 SEMAINES	4,18%	316 000 000,00
CD BMCE	12/08/13	10/02/14	12/08/13	141	26 SEMAINES	4,11%	200 000 000,00
CD BMCE	16/08/13	14/02/14	16/08/13	137	26 SEMAINES	4,11%	200 000 000,00
CD BMCE	02/09/13	03/03/14	02/09/13	120	26 SEMAINES	4,12%	151 700 000,00
CD BMCE	10/09/13	03/02/14	10/09/13	112	5 MOIS	4,00%	60 000 000,00
CD BMCE	11/09/13	10/09/14	11/09/13	111	52 SEMAINES	4,45%	53 000 000,00
CD BMCE	11/09/13	12/03/14	11/09/13	111	26 SEMAINES	4,10%	263 000 000,00
CD BMCE	26/09/13	27/03/14	26/09/13	96	26 SEMAINES	4,10%	219 000 000,00
CD BMCE	26/09/13	28/04/14	26/09/13	96	7 MOIS	4,15%	212 800 000,00
CD BMCE	16/09/13	17/03/14	16/09/13	106	26 SEMAINES	4,10%	300 000 000,00
CD BMCE	23/09/13	22/09/14	23/09/13	99	52 SEMAINES	4,46%	138 000 000,00
CD BMCE	01/10/13	30/09/14	01/10/13	91	52 SEMAINES	4,46%	300 000 000,00
CD BMCE	07/10/13	31/01/14	07/10/13	85	52 SEMAINES	3,90%	120 000 000,00
CD BMCE	14/10/13	13/10/14	14/10/13	78	52 SEMAINES	4,50%	165 000 000,00
CD BMCE	04/10/13	03/10/14	04/10/13	88	52 SEMAINES	4,46%	95 000 000,00
CD BMCE	14/10/13	14/04/14	14/10/13	78	26 SEMAINES	4,05%	15 000 000,00
CD BMCE	23/10/13	23/04/14	23/10/13	69	26 SEMAINES	4,10%	300 000 000,00
CD BMCE	28/10/13	28/04/14	28/10/13	64	26 SEMAINES	4,10%	319 000 000,00
CD BMCE	27/09/13	26/09/14	27/09/13	95	52 SEMAINES	4,46%	70 000 000,00
CD BMCE	28/10/13	27/10/14	28/10/13	64	52 SEMAINES	4,46%	15 000 000,00
CD BMCE	12/11/13	13/05/14	12/11/13	49	6 MOIS	4,10%	744 000 000,00
CD BMCE	31/10/13	30/10/14	31/10/13	61	52 SEMAINES	4,45%	100 000 000,00
CD BMCE	31/12/13	30/12/14	31/12/13	-	1 an	4,55%	100 000 000,00
CD BMCE	30/12/13	29/12/14	30/12/13	1	1 an	4,50%	426 000 000,00
CD BMCE	30/12/13	31/03/14	30/12/13	1	3 mois	3,80%	61 000 000,00
CD BMCE	30/12/13	30/01/15	30/12/13	1	1 an et 1 mois	4,60%	490 000 000,00
CD BMCE	20/12/13	19/12/14	20/12/13	11	1 an	4,50%	165 000 000,00
CD BMCE	23/12/13	23/06/14	23/12/13	8	6 MOIS	4,08%	40 000 000,00
CD BMCE	24/12/13	23/12/14	24/12/13	7	1 an	4,50%	143 900 000,00
CD BMCE	16/12/13	16/01/15	16/12/13	15		4,60%	200 000 000,00
CD BMCE	13/12/13	13/01/15	13/12/13	18		4,60%	410 000 000,00
<b>Encours CD BMCE</b>							<b>9 195 000 000,00</b>

## DETAIL DES AUTRES PASSIFS

PASSIF	2013	2012
Instruments Optionnels Vendus	2 943	-
Opérations Diverses sur Titres	6 443 606	9 692 970
Créditeurs Divers	678 626	589 338
Sommes dues à l'Etat	384 988	315 107
Sommes dues aux organismes de prévoyance	54 973	50 658
Sommes diverses dues au personnel	112 645	153 344
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	3 578	3 578
Fournitures de biens et services	-	-
Divers autres créditeurs	122 442	66 651
Comptes de Régularisation	968 631	306 302
Comptes d'ajustement des opérations du hors bilan	47 707	17 124
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	275 008	192
Charges à payer et produits constatés d'avance	283 881	114 781
Autres comptes de régularisation	362 035	174 205
<b>TOTAL</b>	<b>8 093 806</b>	<b>10 588 610</b>

(En milliers de dirhams)

## PROVISIONS

	Encours 2012	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 2013
<b>Provisions, déduites de l'actif, sur :</b>	<b>4 221 288</b>	<b>725 743</b>	<b>503 370</b>	<b>5 532</b>	<b>4 449 194</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	57 132	-	-	1 540	58 672
Créances sur la clientèle	2 984 759	536 692	263 071	-2 068	3 256 312
Agios réservés	11 885	-	-	2 412	14 297
Titres de placement	-	-	-	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	1 158 898	189 052	239 766	3 617	1 111 800
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissements	8 614	-	532	31	8 113
<b>Provisions inscrites au passif</b>	<b>353 284</b>	<b>322 463</b>	<b>18 775</b>	<b>-17 464</b>	<b>639 507</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	2 283	400	-	-1 304	1 379
Provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	297 724	317 297	-	0	615 021
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges (E.C)	53 276	4 766	18 775	-16 160	23 107
<b>Provisions réglementées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 574 572</b>	<b>1 048 206</b>	<b>522 144</b>	<b>-11 932</b>	<b>5 088 701</b>

(En milliers de dirhams)

## DETTES SUBORDONNEES AU 31 DECEMBRE 2013

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur MAD)
DH	1 000 000	1	4,20%	10 ans	1 000 000
DH	150 000	1	5,95%	Perpétuel	150 000
DH	850 000	1	4,79%	Perpétuel	850 000
DH	950 000	1	4,50%	Perpétuel	950 000
DH	50 000	1	5,30%	Perpétuel	50 000
DH	160 000	1	6,18%	10 ans	160 000
DH	50 000	1	6,18%	10 ans	50 000
DH	790 000	1	5,01%	10 ans	790 000
EUR	70 000	11,2305	5,86%	10 ans	786 135
EUR	45 000	11,2305	5,90%	10 ans	505 373

## CAPITAUX PROPRES

	Encours 2012	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 2013
<b>Écarts de réévaluation</b>	-	-	-	-
<b>Réserve et primes liées au capital</b>	<b>10 186 734</b>	<b>120 800</b>	<b>2 010</b>	<b>10 309 544</b>
Réserve légale	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	4 820 010	120 800	-	4 942 820
Primes d'émission, de fusion et d'apport	4 906 418	-	-	4 906 418
<b>Capital</b>	<b>1 794 633</b>	-	-	<b>1 794 633</b>
Capital appelé	1 794 633	-	-	1 794 633
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
<b>Actionnaires-Capital non versé</b>	-	-	-	-
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>2</b>	<b>38</b>	-	<b>40</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	-	-	-	-
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>713 067</b>	-	-	<b>1 108 623</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 694 436</b>	<b>120 838</b>	<b>2 010</b>	<b>13 212 840</b>

(En milliers de dirhams)

## ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	2013	2012
<b>Engagements de financement et de garantie donnés</b>	<b>19 717 257</b>	<b>19 020 962</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>1 174 388</b>	<b>1 563 839</b>
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	1 174 388	1 563 839
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>9 390 830</b>	<b>8 691 504</b>
Crédits documentaires import	4 103 121	2 888 581
Acceptations ou engagements de payer	864 663	855 591
Ouvertures de crédit confirmés	4 074 666	4 756 078
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	348 380	191 254
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>2 405 795</b>	<b>2 456 330</b>
Crédits documentaires export confirmés	103 965	60 754
Acceptations ou engagements de payer	10 057	22 386
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	2 291 773	2 373 190
Engagements en souffrance	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>	<b>6 746 244</b>	<b>6 309 289</b>
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	4 821 898	4 355 420
Autres cautions et garanties données	1 924 346	1 953 869
Engagements en souffrance	-	-
<b>Engagements de financement et de garantie reçus</b>	<b>5 377 234</b>	<b>5 429 113</b>
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>5 346 464</b>	<b>5 398 330</b>
Garanties de crédits	2 042 433	1 955 360
Autres garanties reçues	3 304 031	3 442 970
<b>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</b>	<b>30 770</b>	<b>30 783</b>
Garanties de crédits	30 770	30 783
Autres garanties reçues	-	-

(En milliers de dirhams)

## ENGAGEMENTS SUR TITRES

<b>Engagements donnés</b>	<b>11 378</b>
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	11 378
<b>Engagements reçus</b>	<b>189 154</b>
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	189 154

(En milliers de dirhams)

## OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

	Opérations de couverture 2013	2012	Autres opérations Succursale de Paris et TOS	
			2013	2012
<b>Opérations de change à terme</b>	<b>41 351 033</b>	<b>26 536 416</b>	<b>3 028 691</b>	<b>5 717 124</b>
Devises à recevoir	18 706 181	11 815 797	1 241 209	2 543 113
Devises à livrer	3 001 013	1 273 147	24 269	764 037
Dirhams à recevoir	17 646 092	11 963 193	1 500 194	2 085 410
Dirhams à livrer	1 997 747	1 484 279	263 019	324 564
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
<b>Engagements sur produits dérivés</b>	<b>26 210 436</b>	<b>19 344 501</b>	<b>627 829</b>	<b>1 402 294</b>
<b>Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt</b>				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	3 582 753	1 791 815	627 089	1 298 702
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	21 035 373	17 136 743	740	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	1 592 310	415 943	-	103 592

(En milliers de dirhams)

## VALEURS ET SURETES REÇUES ET DONNEES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	419 641		
Autres titres	1 223 044		
Hypothèques	51 354 202		
Autres valeurs et sûretés réelles	127 156 406		
<b>TOTAL</b>	<b>180 153 293</b>		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	12 403 855		
Autres titres	3 486 634	BDT donnés en pension	
Hypothèques	-	Autres valeurs données en pension	
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
<b>TOTAL</b>	<b>15 890 488</b>		

(En milliers de dirhams)

## VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	Total
<b>Actif</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 684 184	1 347 836	2 172 028	5 763 733	1 139 156	12 106 937
Créances sur la clientèle	7 492 759	10 980 127	15 093 671	31 127 881	23 044 987	87 739 425
Titres de créance	24 668 975	412 000	1 753 200	3 335 509	2 453 014	32 622 698
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>33 845 918</b>	<b>12 739 963</b>	<b>19 018 899</b>	<b>40 227 123</b>	<b>26 637 157</b>	<b>132 469 060</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 698 481	5 698 688	6 318 166	4 467 086	3 988 013	25 170 434
Dettes envers la clientèle	5 108 438	4 660 922	12 004 583	2 459 290	824 450	25 057 683
Titres de créance émis	916 000	2 034 700	4 433 800	1 810 500	-	9 195 000
Emprunts subordonnés	-	-	-	2 291 508	3 445 480	5 736 988
<b>TOTAL</b>	<b>10 722 919</b>	<b>12 394 310</b>	<b>22 756 549</b>	<b>11 028 384</b>	<b>8 257 943</b>	<b>65 160 105</b>

(En milliers de dirhams)

## CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE AU 31 DECEMBRE 2013

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 5% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
26	44 525 205	35 121 306	7 042 867	509 511

(En milliers de dirhams)

## VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

2013

	2013
<b>ACTIF</b>	<b>17 895 257</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	171 577
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 695 916
Créances sur la clientèle	6 062 250
Titres de transaction et de placement et d'investissement	1 098 080
Autres actifs	148 752
Titres de participation et emplois assimilés	4 519 902
Créances subordonnées	198 780
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
<b>PASSIF</b>	<b>15 713 493</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11 220 068
Dépôts de la clientèle	732 361
Titres de créance émis	2 445 480
Autres passifs	24 076
Dettes Subordonnées	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	1 291 508
<b>HORS BILAN</b>	<b>6 681 566</b>
Engagements donnés	6 496 413
Engagements reçus	185 153

(En milliers de dirhams)

## MARGE D'INTERÊT

	2013	2012
Intérêts perçus	6 041 566	5 642 077
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	522 743	538 752
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 998 724	4 766 212
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	520 099	337 113
Intérêts servis	3 120 057	2 912 738
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	953 903	987 025
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 758 132	1 595 221
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	408 021	330 492

(En milliers de dirhams)

## PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

	2013	2012
Titres de participation	5 921	11 930
Participations dans les entreprises liées	344 243	450 780
Titres de l'activité de portefeuille	-	-
Emplois assimilés	61 677	70 693
<b>TOTAL</b>	<b>411 841</b>	<b>533 403</b>

(En milliers de dirhams)

## COMMISSIONS

	2013	2012
<b>Commissions perçues</b>	<b>1 007 734</b>	<b>868 340</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	310 302	301 988
Sur opérations de change	276 015	185 076
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	25 993	36 462
Sur produits dérivés	2 200	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	22 391	14 803
Sur moyens de paiement	277 186	287 345
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	38 285	36 542
Sur autres prestations de service	55 362	6 124
<b>Commissions versées</b>	<b>289 552</b>	<b>200 118</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	-	-
Sur opérations de change	196 823	110 232
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	6 022	2 807
Sur produits dérivés	3 412	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	9 922	8 914
Sur moyens de paiement	41 876	42 948
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	31 497	35 217

(En milliers de dirhams)

## RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

	2013	2012
<b>Produits</b>	<b>1 813 968</b>	<b>1 145 821</b>
Gains sur les titres de transaction	660 715	638 147
Plus-value de cession sur titres de placement	199 313	45 186
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	1 058	18 962
Gains sur les produits dérivés	684 955	77 043
Gains sur les opérations de change	267 927	366 483
<b>Charges</b>	<b>870 784</b>	<b>306 143</b>
Pertes sur les titres de transaction	36 843	38 745
Moins-value de cession sur titres de placement	104 928	-
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-	1 050
Pertes sur les produits dérivés	625 273	78 799
Pertes sur opérations de change	103 740	187 549
<b>Résultat</b>	<b>943 184</b>	<b>839 678</b>

(En milliers de dirhams)

## CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	2013	2012
Charges du personnel	1 308 295	1 330 648
Impôts et taxes	63 332	55 827
Charges externes	1 198 082	1 088 930
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	324 036	305 316

(En milliers de dirhams)

## AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	2013	2012
<b>Produits et charges</b>		
Autres produits et charges bancaires	746 415	645 111
Autres produits bancaires	2 092 183	1 399 825
Autres charges bancaires	1 345 768	754 714
<b>Produits et charges d'exploitaion non bancaire</b>	<b>255 795</b>	<b>62 490</b>
Produits d'exploitation non bancaire	350 943	113 646
Charges d'exploitation non bancaire	95 148	51 156
<b>Autres charges</b>		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	1 216 165	988 511
<b>Autres produits</b>		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	525 818	443 279
Charges non courantes		387 058

(En milliers de dirhams)

## VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE AU 31 DECEMBRE 2013

	MAROC
Produit Net Bancaire	4 512 134
Résultat Brut d'Exploitation	1 753 322
Résultat Avant Impôt	855 823

(En milliers de dirhams)

## PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

	Montant
<b>I- Résultat Net Comptable</b>	
Bénéfice net	1 108 623
Perte nette	
<b>II- Réintégration fiscales</b>	<b>740 730</b>
<b>1- Courantes</b>	<b>368 368</b>
Dons et subventions	4 535
Cadeaux	5 731
Charges non déductibles	11 970
Primes de jouets	1 457
Amortissement voitures non déductibles	8 136
Contribution à la cohésion sociale	317 297
Provisions pour risques généraux	19 242
<b>2- Non courantes</b>	<b>372 362</b>
Impôts sur les sociétés	372 362
<b>III- Déductions fiscales</b>	<b>577 562</b>
<b>1- Courantes</b>	<b>501 769</b>
Dividendes	343 643
Reprise sur provisions pour risques généraux	158 126
Reprise provision rejetée contrôle fiscal	75 793
<b>2- Non courantes</b>	<b>75 793</b>
<b>VI- Résultat net fiscal</b>	<b>1 271 792</b>
Impôts sur les sociétés	372 362
<b>VI- Résultat net</b>	<b>899 430</b>
Reprise sur provisions pour investissements	(En milliers de dirhams)

## DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

			Montant
<b>I. Détermination du résultat</b>			
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	(+ ou -)	(+ ou -)	1 480 986
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes		(+)	368 368
. Déductions fiscales sur opérations courantes		(-)	501 769
. Résultat courant théoriquement imposable		(=)	1 347 585
. Impôt théorique sur résultat courant		(-)	372 362
. Résultat courant après impôts		(=)	975 224
<b>II. Indications du régime fiscal et des avantages octroyés par les codes des investissements ou par des dispositions légales spécifiques</b>			(En milliers de dirhams)

## DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Nature	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Declarations T.V.A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée	78 583	594 577	578 382	94 778
B. T.V.A. Récupérable	74 878	349 141	346 437	77 583
* Sur charges	71 615	310 284	307 633	74 266
* Sur immobilisations	3 263	38 858	38 803	3 317
T.V.A = (A - B)	3 705	245 436	231 945	17 196
				(En milliers de dirhams)

## REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2013

Montant du capital : 1 794 633 900

Montant du capital social souscrit non appelé : -

Valeur nominale des titres : 10,00

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
		31 déc 2012	31 déc 2013		
<b>A - ACTIONNAIRES MAROCAINS</b>					
RMA WATANYA *	67 Avenue des FAR-Casablanca	50 514 064	53 871 291	30,02%	30,02%
SFCM	239, Bd Mohamed V- Casablanca	907 205	907 205	0,51%	0,51%
FINANCECOM	69 Avenue des FAR-Casablanca	14 294 621	11 602 664	6,47%	6,47%
CIMR	100, Bd Abdelmoumen-Casablanca	7 348 804	7 348 804	4,09%	4,09%
CDG**		15 186 872	15 186 872	8,46%	8,46%
MAMDA/MCMA	16 Rue Abou Inane-Rabat	9 220 533	9 220 533	5,14%	5,14%
PERSONNEL BMCE		2 755 420	2 688 743	1,50%	1,50%
DBVC ET DIVERS		27 572 709	26 974 116	15,03%	15,03%
TOTAL (1)		127 800 228	127 800 228		
<b>B- ACTIONNAIRES ETRANGERS</b>					
BES VIDA COMPAHNNIA DE SEGUROS SA		4 634 108	4 634 108	2,58%	2,58%
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL		47 029 054	47 029 054	26,21%	26,21%
TOTAL		179 463 390	179 463 390	100%	
BES VIDA COMPAHNNIA DE SEGUROS SA			4 634 108	2,58%	2,58%
TOTAL		171 963 390	179 463 390	100%	100%

\* Hors OPCVM dédiés de RMA WATANYA

## AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision de mai 2013			
Report à nouveau		2 Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation		- Dividendes	592 229
<b>Résultats net de l'exercice</b>	<b>713 066</b>	<b>Autres affectations</b>	<b>120 839</b>
Prélèvement sur les bénéfices			
Autres prélèvements			
<b>TOTAL</b>	<b>713 068</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>713 068</b>

(En milliers de dirhams)

## RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011
<b>Capitaux Propres et Assimilés</b>	<b>18 633 841</b>	<b>17 111 881</b>	<b>15 411 554</b>
<b>Opérations et Résultats de l'Exercice</b>	-	-	-
1- Produit net bancaire	4 809 284	4 591 117	4 063 507
2- Résultat avant impôts	1 480 987	940 595	838 306
3- Impôts sur les résultats	372 362	227 527	293 544
4- Bénéfices distribués	592 229	515 890	508 390
5- Résultats non distribués	-	-	-
<b>Résultat par Titre (en dirhams)</b>	-	-	-
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale	3	3	3
<b>Personnel</b>	-	-	-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 308 295	1 330 648	1 280 600
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4 883	4 894	4 941

(En milliers de dirhams)

## DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

### I. DATATION

. Date de clôture (1)	31 décembre 2013
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	22 mars 2014
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

### II. Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connus avant la 1<sup>ère</sup> communication externe des états de synthèse

Dates	Indications des événements
. Favorables	NEANT
. Défavorables	

## EFFECTIFS

	2013	2012
Effectifs rémunérés	4 883	4 894
Effectifs utilisés	4 883	4 894
Effectifs équivalent plein temps	4 883	4 894
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	2 889	2 787
Employés (équivalent plein temps)	1 994	2 107
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-

(En milliers de dirhams)

## TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES AVEC DEPOTS

	Nombre de comptes		Montants	
	2013	2012	2013	2012
Titres dont l'établissement est dépositaire	13 831	10 370	171 042 322	165 093 849
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	65	64	64 157 000	66 652 000
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

(En milliers de dirhams)

## RESEAU

	2013	2012
Guichets permanents	635	627
Guichets périodiques	-	-
Guichets automatiques de banque	672	665
Succursales et agences à l'étranger	1	1
Bureaux de représentation à l'étranger	32	28

(En nombre)

## COMPTES DE LA CLIENTELE

	2013	2012
Comptes courants	83 347	75 910
Comptes chèques, hors MRE	254 381	249 759
Comptes MRE	1 060 337	1 044 664
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	723 095	875 620
Comptes à terme	11 213	11 252
Bons de caisse	2 178	1 701
Autres comptes de dépôts	-	-

(En nombre)

Sont assortis de la mention Néant, pour l'exercice 2013, les états suivants :

- ④ Etat des dérogations ;
- ④ Etat des changements de méthodes ;
- ④ Immobilisations données en crédit bail, en location avec option d'achat et en location simple ;
- ④ Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garanties.

# Bilan Activité Maroc

AU 31 DÉCEMBRE 2013

## ACTIF

	2013	2012
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 885 976	3 741 157
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>19 591 397</b>	<b>20 345 853</b>
. A vue	3 786 515	3 141 022
. A terme	15 804 882	17 204 831
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>101 505 612</b>	<b>95 943 171</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	34 156 704	34 218 542
. Crédits à l'équipement	14 980 913	15 063 257
. Crédits immobiliers	33 399 673	30 849 950
. Autres crédits	18 968 322	15 811 422
<b>Créances acquises par affacturage</b>	-	-
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>26 914 920</b>	<b>33 369 253</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 517 268	5 761 674
. Autres titres de créance	3 334 877	7 759 401
. Titres de propriété	17 062 775	19 848 178
<b>Autres actifs</b>	<b>1 208 997</b>	<b>2 666 195</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>4 560 481</b>	<b>4 491 447</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 049 440	722 554
. Autres titres de créances	3 511 041	3 768 893
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>6 318 992</b>	<b>5 509 243</b>
<b>Créances subordonnées</b>	<b>203 506</b>	<b>201 984</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>472 739</b>	<b>445 209</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 335 373</b>	<b>2 105 348</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>167 997 993</b>	<b>168 818 860</b>

(En milliers de dirhams)

## PASSIF

	2013	2012
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>28 099 376</b>	<b>28 893 329</b>
. A vue	1 011 753	275 040
. A terme	27 087 623	28 618 289
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>101 298 706</b>	<b>101 778 273</b>
. Comptes à vue créditeurs	53 585 224	54 938 933
. Comptes d'épargne	18 266 621	17 227 957
. Dépôts à terme	24 233 233	24 438 360
. Autres comptes créditeurs	5 213 628	5 173 023
<b>Titres de créance émis</b>	<b>11 776 460</b>	<b>10 061 865</b>
. Titres de créance négociables	9 330 980	10 061 865
. Emprunts obligataires	2 445 480	-
. Autres titres de créance émis	-	-
<b>Autres passifs</b>	<b>8 445 372</b>	<b>11 349 753</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>638 936</b>	<b>335 248</b>
<b>Provisions réglementées</b>	-	-
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	-	-
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>5 420 997</b>	<b>4 417 445</b>
<b>Ecarts de réévaluation</b>	-	-
<b>Reserves et primes liées au capital</b>	<b>9 680 604</b>	<b>9 559 804</b>
<b>Capital</b>	<b>1 794 634</b>	<b>1 794 634</b>
<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>	-	-
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>40</b>	<b>2</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	-	-
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>842 868</b>	<b>628 507</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>167 997 993</b>	<b>168 818 860</b>

(En milliers de dirhams)

## HORS BILAN

	2013	2012
<b>Engagements Donnés</b>	<b>19 141 508</b>	<b>18 831 765</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissement de crédit et assimilés	1 174 388	1 563 839
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	9 390 671	8 691 504
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 823 591	2 326 406
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 745 005	6 245 139
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	7 853	4 877
<b>Engagement Reçus</b>	<b>4 896 190</b>	<b>5 245 645</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 676 266	5 206 603
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	30 770	30 783
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	189 154	8 259

(En milliers de dirhams)

## Compte de Produits et Charges Activité Maroc

AU 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>9 037 322</b>	<b>8 008 986</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	471 664	485 507
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 955 432	4 719 552
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	495 822	327 566
Produits sur titres de propriété	411 811	527 325
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	727 566	681 477
Autres produits bancaires	1 975 027	1 267 559
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>4 330 244</b>	<b>3 496 852</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	893 281	916 151
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 754 983	1 592 233
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	408 021	330 492
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	1 273 959	657 976
<b>Produit net bancaire</b>	<b>4 707 078</b>	<b>4 512 134</b>
Produits d'exploitation non bancaire	350 941	110 757
Charges d'exploitation non bancaire	95 144	51 156
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>2 886 763</b>	<b>2 775 138</b>
Charges du personnel	1 304 813	1 327 725
Impôts et taxes	63 332	55 827
Charges externes	1 195 748	1 087 381
Autres charges générales d'exploitation	-	405
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	322 870	303 800
<b>Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>1 216 096</b>	<b>965 004</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	536 692	479 239
Pertes sur créances irrécouvrables	167 890	287 142
Autres dotations aux provisions	511 514	198 623
<b>Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties</b>	<b>355 009</b>	<b>411 288</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	263 071	388 755
Récupérations sur créances amorties	3 674	5 253
Autres reprises de provisions	88 265	17 280
<b>Résultat courant</b>	<b>1 215 026</b>	<b>1 242 881</b>
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	-	387 058
<b>Résultat avant impôts sur les résultats</b>	<b>1 215 026</b>	<b>855 825</b>
Impôts sur les résultats	372 158	227 316
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>842 868</b>	<b>628 507</b>

(En milliers de dirhams)

# Etat des Soldes de Gestion

## Activité Maroc

AU 31 DÉCEMBRE 2013

### TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

	2013	2012
+ Intérêts et produits assimilés	5 922 918	5 532 625
- Intérêts et charges assimilées	3 056 285	2 838 876
<b>Marge d'intérêts</b>	<b>2 866 633</b>	<b>2 693 749</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Commissions perçues	1 005 609	866 424
- Commissions servies	288 932	199 722
<b>Marge sur commissions</b>	<b>716 677</b>	<b>666 702</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	623 871	599 402
+ Résultat des opérations sur titres de placement	57 339	51 752
+ Résultat des opérations de change	157 433	141 019
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	58 634	11 655
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>897 277</b>	<b>803 828</b>
+ Divers autres produits bancaires	411 811	527 325
- Divers autres charges bancaires	185 320	179 470
<b>Produit net bancaire</b>	<b>4 707 078</b>	<b>4 512 134</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	129 480	-83
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	55 643	65 733
- Autres charges d'exploitation non bancaire	48 888	49 324
- Charges générales d'exploitation	2 886 762	2 775 138
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 956 551</b>	<b>1 753 322</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-437 837	-372 373
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-303 688	-138 068
<b>Résultat courant</b>	<b>1 215 026</b>	<b>1 242 881</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>-</b>	<b>-387 058</b>
- Impôts sur les résultats	372 158	227 316
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>842 868</b>	<b>628 507</b>

(En milliers de dirhams)

### CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	2013	2012
<b>+ Résultat net de l'exercice</b>	<b>842 868</b>	<b>628 507</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	322 870	303 800
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	189 052	57 383
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	69 490	14 108
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	4 022	4 252
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 468	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	295 298	45 024
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	46 256	1 832
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>+ Capacité d'autofinancement</b>	<b>1 034 704</b>	<b>928 138</b>
- Bénéfices distribués	592 229	515 890
<b>+ Autofinancement</b>	<b>442 475</b>	<b>412 248</b>

(En milliers de dirhams)

**Réseau de BMCE Bank  
à l'International**

**Filiales du Groupe  
BMCE Bank**

# Réseau de BMCE Bank à l'International

## FRANCE

### Asnières

43 Rue Pierre Brossolette  
92600 - Asnières Sur Seine  
Tél. : 3301 46 13 43 40  
Fax : 3301 46 13 43 44

### Bordeaux

35 Avenue Charles de Gaulle  
33200 - Bordeaux  
Tél. : 3305 56 02 62 60  
Fax : 3305 56 17 09 52

### Dijon

64 bis Avenue du drapeau  
21000 - DIJON  
Tél. : 3303 80 60 59 00  
Fax : 3303 80 60 59 01

### Lille

48 Boulevard de la liberté  
59800 - LILLE  
Tél. : 3303 20 40 12 00  
Fax : 3303 20 12 98 08

### Lyon

1 Rue Carry  
69003 - LYON  
Tél. : 334 72 34 38 07  
Fax : 334 78 54 24 04

### Mantes-la-jolie

34 Boulevard du Marechal Juin  
78200 - MANTES LA JOLIE  
Tél. : 3301 39 29 25 30  
Fax : 3301 39 29 25 44

### Marseille

20 Boulevard Dugommier  
13001 - MARSEILLE  
Tél. : 3304 91 64 04 31  
Fax : 3304 91 64 88 47

### Montpellier

59 Cours Gambetta  
34000 - MONTPELLIER  
Tél. : 3304 67 58 06 18  
Fax : 3304 67 58 58 06

### Orléans

6/8 Place de l'indien  
45100 - ORLEANS  
Tél. : 3302 38 25 31 90  
Fax : 3302 38 25 31 99

### Paris

175 bis Avenue de Clichy  
75017 - PARIS  
Tél. : 3301 44 69 96 72  
Fax : 3301 42 93 90 98

### Strasbourg

13 Avenue du Général de Gaulle  
67000 - STRASBOURG  
Tél. : 3303 88 61 00 18  
Fax : 3303 88 61 45 73

## Toulouse

64 bis Avenue Jean Rieux  
31500 - TOULOUSE  
Tél. : 3305 61 20 08 79  
Fax : 3305 61 20 06 92

## ESPAGNE

### Almería

Calle Lentisco Nº27 Local 5  
04007 - Almería  
Tél. : 349 50 28 23 28  
Fax : 349 50 15 25 76

### Barcelona

Calle Tarragona nº 84 - 90, local 4  
08015 - Barcelona  
Tél. : 349 33 25 17 50  
Fax : 349 34 23 26 05

### Madrid

Plaza Catalunya nº 1  
28002 - Madrid  
Tél. : 349 15 64 58 34  
Fax : 349 15 64 59 11

### Murcia

Calle Bolos 6 bajo 2  
30005 - Murcia  
Tél. : 349 68 29 06 73  
Fax : 349 68 29 12 63

### Tarragona

Rambla Nova 125 bajo 3  
43001 - Tarragona  
Tél. : 34977248524  
Fax : 34977213732

### Valence

Plaza Alfonso el Magnánimo 3 - 1ª pl  
46003 - VALENCIA  
Tél. : 349 63 53 44 41  
Fax : 349 63 94 24 39

## ITALIE

### Bologna

Viale Pietro Pietramellara, 35  
40121 - Bologna  
Tél. : 00 39 05 12 49 824  
Fax : 00 39 02 89 69 16 283

### Milano

Viale Nazario Sauro 5  
20124 - MILANO  
Tél. : 3902 89 28 17 00  
Fax : (+39) 02 89 69 16 28

### Padova

Corso Del Popolo, 1  
35131 - PADOVA  
Tél. : (+39) 04 97 80 03 01  
Fax : (+39) 04 97 80 61 94

### Torino

Piazza della Repubblica, 19  
10152 - TORINO  
Tél. : (+39) 01 14 36 77 89  
Fax : (+39) 01 14 36 75 18

## ROYAUME - UNI

### London

19 Craven Road W2  
3Bp - London  
Tél. : 4420 75 18 82 52  
Fax : 4420 76 29 05 96

## EMIRATS ARABES UNIS

### Délégation BMCE Bank aux Emirats Arabes Unis

BP 4066 - ABU DHABI  
Tél. : 971 24 43 43 28  
Fax : 971 24 43 64 42

## ALLEMAGNE

### Dusseldorf

Eller Strasse 104  
Tél. : 40227 - DUSSELDORF  
Fax : 4921 18 63 98 64  
4921 18 63 98 70

### Frankfurt

BASELER Str 35-37  
60329 - FRANKFURT  
Tél. : 496 92 74 03 40  
Fax : 4969 27 40 34 44

## BELGIQUE

### BRUXELLES

30 Boulevard Maurice Lemonnier  
1000 - Bruxelles  
Tél. : 3222131990  
Fax : 32222131999

### Anvers

Borgerhout, Drink 7/3  
2140 - ANVERS  
Tél. : 0323270 04 13

## CANADA

### Bureau de Représentation au Canada

1241 rue Peel (coin Sainte Catherine)  
H3B 5L4  
Montréal (Québec)  
CANADA  
Tél. : +1 514 224 1451

## CHINE

### Bureau de représentation de Pekin

Henderson Center, Tower One,  
Units 1202/1203/1204  
18, Jian Guo Men Nei Avenue  
100 005 Beijing, PR China  
Tél. : 00 8610 65 18 23 63  
Fax : 00 8610 65 18 23 53

## PAYS BAS

### Amsterdam

183 Johan Huizingalaan  
1065 JA  
AMSTERDAM

# Filiales du Groupe BMCE Bank

## BMCE CAPITAL

### PRESIDENT DU DIRECTOIRE

M. Khalid NASR

### OBJET

Banque d'Affaires

### SIÈGE SOCIAL

Tour BMCE, rond point Hassan II,

20 039 Casablanca

TEL : 0522 49 89 78

FAX : 0522 22 47 41/48

### SITE INTERNET

[www.bmcecapital.com](http://www.bmcecapital.com)

### SECRETAIRE GENERAL

M. Mohamed IDRISSE

TEL : 0522 46 20 01

FAX : 0522 22 47 48

## BMCE CAPITAL BOURSE

### PRESIDENT DU DIRECTOIRE

M. Anas MIKOU

### OBJET

Société de Bourse

### SIÈGE SOCIAL

Tour BMCE, rond point Hassan II,

20 039 Casablanca

TEL : 0522 49 81 01

FAX : 0522 48 10 07

### SITE INTERNET

[www.bmcecapital.com](http://www.bmcecapital.com)

## BMCE CAPITAL GESTION

### DIRECTEUR GENERAL

M. Amine AMOR

### OBJET

Société de Gestion d'Actifs

### SIÈGE SOCIAL

Tour BMCE, rond point Hassan II,

20 039 Casablanca

TÉL : 0520 36 43 00

FAX : 0522 47 10 97

### SITE INTERNET

[www.bmcecapital.com](http://www.bmcecapital.com)

## BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE

### DIRECTEUR GENERAL

Mme. Meryem BOUAZZAOUI

### OBJET

Société de gestion de patrimoine

### SIÈGE SOCIAL

Tour BMCE, rond point Hassan II,

20 039 Casablanca

TEL : 0522 49 89 65

FAX : 0522 48 13 77

### SITE INTERNET

[www.bmcecapital.com](http://www.bmcecapital.com)

## MAGHREBAIL

### PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

M. Azeddine GUESSOUS

### OBJET

Société de leasing

### SIÈGE SOCIAL

45, Bd Moulay Youssef,

20 000 Casablanca

TEL : 0522 48 65 00

FAX : 0522 27 44 18

### SITE INTERNET

[www.maghrebail.co.ma](http://www.maghrebail.co.ma)

## RM EXPERTS

### PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

M. Mamoun BELGHITI

### OBJET

Société de Recouvrement

### SIÈGE SOCIAL

Lotissement Zénith Millenium - Immeuble 2 bis

3<sup>ème</sup> étage - Sidi Maârouf

Casablanca

TEL : 05 22 20 42 91 78 / 79

FAX : 05 22 58 09 87

## BMCE CAPITAL CONSEIL

### PRESIDENT DU DIRECTOIRE

M. Mehdi Jalil DRAFATE

### OBJET

Conseil Financier

TEL : 0522 42 91 00

FAX : 0522 43 00 21

### SITE INTERNET

[www.bmcecapital.com](http://www.bmcecapital.com)

## BMCE EUROSERVICES

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Adil MESBAHI

### OBJET

ACTIVITÉ MRE

### SIÈGE

6, Rue Cambacérès, 75008

TEL : 01 42 66 60 70

FAX : 01 42 66 60 50

## BMCE BANK INTERNATIONAL

### UK/FRANCE

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Mohammed Afrine

### SIÈGE À LONDRES

26 Upper Brook St

Mayfair

London W1K 7QE Royaume Uni

Tél.: 00 44 207 429 55 50

Fax : 00 4 207 248 85 95

### SIÈGE EN FRANCE

33/41 Rue Cambon 75 001 Paris -

France

TEL : 00 33 1 70 36 94 00

FAX : 00 33 1 70 36 94 37

### SITE INTERNET

[www.bmce-intl.co.uk](http://www.bmce-intl.co.uk)

## BMCE INTERNATIONAL MADRID

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Radi Hamudeh

### SIÈGE

Celle Serrano, N°59 28 006 Madrid -

Espagne

TEL : 00 34 915 75 68 00

FAX : 00 34 914 31 63 10

### SITE INTERNET

[www.bmce-intl.com](http://www.bmce-intl.com)

## BANK OF AFRICA

### PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

M. Mohammed BENNANI

### OBJET

Banque

### SIÈGE SOCIAL

Agora Mali Bureau de Représentation

de Dakar - Sénégal 3, place de l'indé-

pendance, Immeuble

TEL. : 00 2213 38 89 55 00

00 2213 38 23 41 96

FAX : 00 3491 431 63 10

## LA CONGOLAISE DE BANQUE

### DIRECTEUR GENERAL

M. Younes EL MASLOUMI

### SIÈGE

Avenue Amilcar Cabral

TEL : 00 242 222 81 09 78/222 81 09 56

FAX : 00 242 222 81 09 77/222 81 10 30

### SITE INTERNET

[www.lacongolaisedebanque.com](http://www.lacongolaisedebanque.com)

## BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI

### PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

M. Abdoulaye DAFÉ

### SIÈGE

Avenue Modibo Kéita

BP 94 Bamako Mali

TEL : 00 223 20 22 20 50 22/20 22 53 36

FAX : 00 223 20 22 50 85/20 22 42 50

### SITE INTERNET

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

## AXIS CAPITAL

### DIRECTEUR GENERAL

M. Ahmed BENGHAZI

### OBJET

Banque d'Affaires

### SIÈGE SOCIAL

67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

Tunisie

TEL : 00216 71 901 250

0021625901901

FAX : 00216 71 904 522

## SALAFIN

### PRESIDENT DU DIRECTOIRE

M. Amine BOUABID

### OBJET

Société de Crédit à la

Consommation

### SIÈGE SOCIAL

Zenith Millenium

Immeuble 8, Sidi Maârouf

Casablanca

TEL : 0522 97 44 55

FAX : 0522 97 44 77

### SITE INTERNET

[www.salafin.com](http://www.salafin.com)

## MAROC FACTORING

### PRESIDENTE DU DIRECTOIRE

Mme. Salma TAZI

### OBJET

Société de Factoring

### SIÈGE SOCIAL

Bd. Moulay Youssef, n° 63,

résidence Adriana, 1<sup>er</sup> étage

TEL : 0520 42 76 32/37

FAX : 0522 20 62 77

### SITE INTERNET

[www.maroc-factoring.co.ma](http://www.maroc-factoring.co.ma)

# Historique

- 2013**
  - Renforcement de la participation de BMCE Bank dans le capital du Groupe panafricain Bank of Africa de 65% à 72,6% en 2013
  - Restructuration de BMCE International Holding regroupant désormais les deux filiales européennes BBI Londres et BBI Madrid, au service de l'Afrique
  - Création de BMCE Euroservices filiale qui propose aux MRE une gamme diversifiée de produits & services
  - Emission réussie du 1<sup>er</sup> Eurobond marocain Corporate, souscrit par une soixantaine d'investisseurs étrangers au montant de 300 millions de dollars.
  - Emission d'une dette subordonnée de 1 milliard de dirhams sur le marché local
- 2012**
  - Augmentation de capital de BMCE Bank de l'ordre de 1,5 milliard de DH au profit des actionnaires de référence
  - Montée dans le capital du Groupe Bank of Africa pour atteindre 65%
  - Obtention de BMCE Bank, pour la deuxième année consécutive, du label « BMCE Bank – Entreprise Sans Tabac » niveau Or, décerné par l'association Lalla Salma de lutte contre le cancer
  - BMCE Bank élue « Socially Responsible Bank of the Year » par The African Awards « Best Trade Finance Bank in Morocco » par le magazine Global Trade Review
  - BMCE Bank primée «Top Performers RSE Maroc» décerné par Vigeo pour sa stratégie environnementale et son engagement sociétal
- 2011**
  - Montée dans le capital du Groupe Bank of Africa pour atteindre 59,39%
  - Renforcement de la participation de BMCE Bank dans le capital de Locasom à 89,5%
  - BMCE Bank élue pour la 2<sup>ème</sup> fois en 2011 « Best Bank in Morocco » par le magazine britannique EMEA FINANCE
  - Première banque au Maroc et dans la région MENA à obtenir la certification ISO 14001 pour l'environnement
- 2010**
  - Entrée du Groupe CDG dans le capital de BMCE Bank à hauteur de 8%
  - Augmentation de capital réservée au Groupe Crédit Mutuel-CIC, à travers sa société Holding BFCM, de DH 2,5 milliards, prime d'émission comprise
  - Lancement de la première tranche d'augmentation de capital réservée au personnel du Groupe BMCE Bank, d'un montant de 500 MDH, prime d'émission comprise sur une enveloppe globale de DH 1 milliard
  - Prise de Contrôle de Bank of Africa, suite à la montée de BMCE Bank dans son capital à 55,8%
  - Renforcement de la participation de BMCE Bank dans Maghrébaïl de 35,9% à 51%
- 2009**
  - Renforcement de la participation de CIC dans le capital de BMCE Bank, à travers sa holding BFCM, de 15,05% à 19,94%
  - Emission d'une dette subordonnée perpétuelle de 1 milliard de DH sur le marché local
- 2008**
  - Acquisition d'une part additionnelle de 5% par le CIC dans le capital de BMCE Bank, portant sa participation à 15,04%
  - Lancement d'un emprunt subordonné perpétuel de Eur 70 millions conclu avec la SFI
  - Lancement d'un emprunt subordonné de Eur 50 millions auprès de la Proparco
  - Emission d'un emprunt subordonné de DH 1 milliard
  - Réduction de la valeur nominale de BMCE Bank de DH 100 à DH 10
  - Renforcement de la participation de la Banque dans le capital de Bank of Africa de 35% à 42,5%
  - Transfert de la participation de CIC dans le capital de BMCE Bank, à sa holding, La Banque Fédérative du Crédit Mutuel
- 2007**
  - Entrée de la Caja Mediterraneo dans le capital de la Banque à hauteur de 5% aux termes d'un partenariat stratégique
  - Alliance entre les Groupes BMCE Bank et AFH/Bank of Africa, BMCE Bank devenant l'actionnaire bancaire de référence du Groupe Bank of Africa à travers une participation à hauteur de 35% du capital
  - Démarrage des Activités de MédiCapital Bank, filiale du Groupe BMCE Bank basée à Londres
  - Obtention par BMCE Bank du 1<sup>er</sup> prix Ressources Humaines attribué par l'Association des Gestionnaires et Formateurs des ressources humaines (AGEF).
  - 1<sup>er</sup> Prix de la Communication Financière décerné pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive par la Société Marocaine des Analystes Financiers à BMCE Bank en tant que première société cotée et premier banquier, toutes catégories confondues
- 2006**
  - Obtention du rating «Investment Grade» sur les dépôts bancaires en DH, attribué par l'agence de rating internationale Moody's
  - Certification ISO 9001 des activités de Financement de Projet et de Recouvrement
  - Obtention du titre «Bank of the Year - Morocco», pour la 5<sup>ème</sup> fois depuis 2000 et la 3<sup>ème</sup> année consécutive, décerné par The Banker Magazine
  - Inauguration d'Axis Capital, banque d'affaires en Tunisie
  - Obtention par la Fondation BMCE Bank du Prix d'Excellence pour le Développement Durable, décerné par la Fondation Maroco-Suisse
- 2005**
  - Nouvelle identité visuelle enrichie pour BMCE Bank dans le cadre de la célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire de sa privatisation
  - Lancement du programme d'ouverture de 50 agences par an
  - Signature d'une convention avec la BEI pour la mise en place d'une ligne de financement de 30 millions d'euros sans garantie souveraine
  - Lancement de la 2<sup>ème</sup> OPV réservée aux salariés du Groupe BMCE Bank
  - Lancement de la 2<sup>ème</sup> tranche de l'emprunt obligataire subordonné de 500 millions de dirhams
  - Titre «Bank of the Year - Morocco» décerné à BMCE Bank par The Banker Magazine
- 2004**
  - Prise de participation du CIC à hauteur de 10% du capital de BMCE Bank
  - 1<sup>ère</sup> entreprise non européenne ayant fait l'objet d'un rating social au Maroc
  - Titre «Bank of the Year - Morocco» décerné à BMCE Bank par The Banker Magazine
- 2003**
  - Lancement du projet d'entreprise CAP CLIENT
  - Lancement d'une OPV réservée au personnel portant sur 4,72% du capital de la Banque
  - Lancement d'un emprunt obligataire subordonné de 500 millions de dirhams
  - Inauguration de BMCE Capital Dakar

- 2002** • Entrée en vigueur d'une nouvelle organisation centrée sur le client
- Certification ISO 9001 pour l'ensemble des activités de gestion des transactions Titres
- Changement du statut de l'agence de Tanger Zone Franche qui devient une banque offshore
- Programme de rachat de 1,5 millions d'actions BMCE, représentant 9,45% du capital social
  
- 2001** • Ouverture du Bureau de Barcelone
- Certification ISO 9001 pour le système de management de la qualité mis en place pour les activités étranger et monétique
- Titre «Bank of the Year - Morocco» décerné à BMCE Bank par The Banker Magazine
  
- 2000** • Ouverture des Bureaux de Représentation de Londres et de Pékin
- Création du Holding Finance.Com
- Titre «Bank of the Year - Morocco» décerné à BMCE Bank par The Banker Magazine
  
- 1999** • Prise de participation dans le capital d'AL WATANIYA donnant naissance à un pôle leader dans l'assurance
- Acquisition par le Groupe BMCE de 20% du capital du premier opérateur privé de Télécoms, MEDITELECOM
  
- 1998** • Création de BMCE CAPITAL, la banque d'affaires du Groupe
  
- 1997** • Création de SALAFIN, la société de crédit à la consommation
  
- 1996** • Lancement sur les marchés financiers internationaux d'une opération inédite d'émission de 60 millions de dollars d'actions GDRs
  
- 1995** • Privatisation de la Banque
  
- 1994** • Création des premières entités des marchés des capitaux de BMCE Bank : MIT et MARFIN
  
- 1989** • Ouverture de BMCE International à Madrid
  
- 1988** • Création de Maroc Factoring, société d'affacturage
  
- 1975** • Introduction en bourse
  
- 1972** • BMCE, première banque marocaine à s'installer à l'étranger en ouvrant une agence à Paris
  
- 1965** • Ouverture de l'agence Tanger Zone Franche
  
- 1959** • Création de la BMCE par les Pouvoirs Publics

## **BMCE BANK**

BP 20 039 Casa Principale  
Tél : 05 22 20 04 92 / 96  
Fax : 05 22 20 05 12  
Capital : 1 794 633 900 dirhams  
Swift : bmce ma mc  
Télex : 21.931 - 24.004  
Registre de Commerce : casa 27.129  
CCP : Rabat 1030  
CNSS : 10.2808.5  
Numéro Identification Fiscale : 01085112  
Patente : 35502790

## **Gouvernance et Développement Groupe - Communication Financière**

Tél : 05 22 49 80 03 / 05 22 49 80 04  
Fax : 05 22 26 49 65  
E-mail : [relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma](mailto:relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma)

## **PORTAIL BMCE BANK**

[www.bmcebank.ma](http://www.bmcebank.ma)

## **SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL**

[www.bmcetrade.com](http://www.bmcetrade.com)

## **PORTAIL BMCE CAPITAL**

[www.bmcecapital.com](http://www.bmcecapital.com)